

AUX RACINES DES SOULÈVEMENTS ARABES

ESSAI D'INTERPRÉTATION

Par Bouziane SEMMOUD, Géographe, Université Paris 8 et Laboratoire Dynamiques sociales et recompositions des espaces, UMR 7533 CNRS

Les soulèvements populaires du monde arabe ont suscité, en Europe, un regain d'intérêt pour cette région, souvent considérée comme une entité homogène. Moins dans les milieux scientifiques que dans les cercles médiatiques où il est fait appel à divers spécialistes pour lesquels ces révoltes sont des révolutions censées se généraliser à l'ensemble régional. Les propos se focalisent sur l'aspiration démocratique, bien légitime, des sociétés, en particulier des jeunes qui sont à l'origine du mouvement de contestation¹. Celle-ci ne saurait se conformer qu'au modèle « occidental » présenté comme universel, rarement interrogé, alors même que le mouvement des indignés naissant en Espagne, en Grèce, puis en France, accompagne ses revendications sociales par la mise en cause de la démocratie représentative. Celle-ci ignore souvent l'évolution des aspirations de l'ensemble des segments de la société, et peut produire des dérives comme en Italie où le modèle de réussite véhiculé par Berlusconi et ses frasques fait des millions d'émules. La bipolarisation politique peut verrouiller la scène politique et la prééminence du modèle néolibéral exaspère les déséquilibres sociaux : les formes de contestation permanente observées en Tunisie et en Egypte pourraient inspirer la recherche d'un mode de contrôle pacifique, par la société, des forces politiques consacrées par le verdict électoral. Ce flux d'idées qui préconise l'évolution du rapport pouvoir – société est toutefois tu au profit du danger de l'appropriation – du reste réelle –, par les forces islamistes, du vent de liberté qui souffle sur le monde arabe, une éventualité parfois présentée comme une tendance inéluctable, renvoyant le lecteur, l'auditeur ou le téléspectateur au discours dominant sur le conflit de civilisation opposant « l'Occident » au « monde musulman » voire à l'islam, renouant ainsi le lien avec le thème des rivalités communautaires auparavant privilégié par ces mêmes médias, voire par des secteurs entiers de la recherche en sciences sociales. La stratégie conciliante adoptée par les islamistes en Tunisie et en Egypte semble avoir depuis, dissipé ces craintes et le discours dominant est à l'intégration de cette mouvance dans le jeu politique.

Ni la dépendance économique et financière des pays concernés vis-à-vis du capitalisme mondial, ni les enjeux économiques et politiques majeurs que représente la région (hydrocarbures, question nationale palestinienne, rapports asymétriques Nord – Sud, fragmentation politique et économique du monde arabe, interventionnisme américain) ne sont réellement discutés, encore moins les recompositions sociales et territoriales produites par les choix libéraux et l'insertion subordonnée dans les marchés mondiaux.

L'effondrement rapide des pouvoirs personnels et autoritaires de Ben Ali en Tunisie et de Moubarak en Egypte est un aboutissement salutaire du soulèvement populaire dans ces deux pays. Les mois passant, la résistance voire la résilience des systèmes politiques ou/et économiques hérités en Tunisie et en Egypte, l'enlisement des situations yéménite et syrienne, l'étouffement du soulèvement bahreïni passé sous silence par l'Europe et les Etats-Unis accourus plutôt au secours de la rébellion libyenne, les incertitudes qui pèsent sur la Libye où s'opère un simple changement de régime ; tout cela exige un regard critique sur les objectifs des différents acteurs et révèle la diversité des situations. Les soulèvements qualifiés uniformément de « printemps arabe », de « révolutions », au-delà des espoirs ou des inquiétudes qu'ils ont suscités, prennent des cheminements, des modalités et des rythmes divers, preuve de la prégnance des constructions politiques nationales.

Il est toutefois possible de tenter de comprendre les évolutions en cours, de chercher les racines d'une crise multiforme. Celle-ci peut être qualifiée de crise prérévolutionnaire violente qui secoue les régimes sans les transformer en profondeur même là où elle les décapite (Tunisie, Egypte) ou tente de le faire (Yémen, Syrie), ou elle les pousse à des concessions (Jordanie, Maroc, Algérie). La complexité et la diversité des trajectoires tiennent à l'imbrication très forte de multiples dimensions : politique, économique, sociale, culturelle et territoriale, lesquelles s'articulent avec des enjeux internationaux. Aucun facteur ne peut, à lui seul, rendre compte de la dynamique actuelle même s'il peut paraître parfois prépondérant, à l'instar de la revendication politique de la démocratisation. Ce concept est plus que jamais polysémique, il inclut à la fois le champ politique, économique (quelle

¹ Des chercheurs confirmés apportent des éclaircissements sur ces soulèvements en s'interrogeant non seulement sur les déclencheurs mais aussi sur les causes profondes, parfois sur les formes de mobilisation : M. Ben Romdhane pour la Tunisie, S. Amin pour l'Egypte, E. Verdeil pour les villes arabes, P.R. Baduel sur le rôle de l'armée en Tunisie etc.

liberté d'entreprise ?) et les droits culturels (liberté d'accès à la culture, liberté de pratiquer sa langue, liberté de croyance et de pratique religieuse). Pour l'heure, elle se manifeste par un état d'instabilité politique et sociale qui fait peser des incertitudes sur toute la région. Si cet état traduit dans la réalité les difficultés de la transition démocratique (Tunisie, Egypte), il exprime également -loin de la thèse du complot- les interférences des enjeux mondiaux et régionaux énergétiques comme géostratégiques, et les rapports de force au Proche et Moyen-Orient (Libye, Syrie, Yémen). C'est pourquoi le propos abordera séparément les conflits spécifiques de Libye et de Syrie.

De la contestation sociale à la révolte politique : un temps privilégié d'un long processus

Le soulèvement tunisien est déclenché par l'immolation par le feu d'un jeune chômeur d'une ville de l'intérieur du pays Sidi Bouzid et consacré par la fuite de Benali le 14 janvier 2011. Ce « petit événement » d'un « acteur singulier », intervenu à l'échelle microsociologique², réédité dans plusieurs pays arabes, devait déclencher d'autres soulèvements, en Egypte d'abord où le mouvement gagne en maturité, au Yémen, en Jordanie, en Libye, au Bahreïn et en Syrie. Ailleurs, il devait susciter des contestations violentes, brimées ou apaisées par des concessions des pouvoirs : Algérie, Maroc, Iraq, Kurdistan irakien puis turc, Arabie saoudite, Koweït, Oman, Iran, Liban ...³

Ces mouvements ne sont guère spontanés et ne tiennent pas à une prise de conscience soudaine suscitée par les réseaux sociaux dont la force de mobilisation est indéniable ; ils s'inscrivent dans une dynamique contestataire de longue durée qui s'ancre dans les « émeutes du pain » des années 1970 et 1980, en réalité de véritables révoltes sociales avortées, des moments d'exaspération de mouvements sociaux récurrents et parfois d'aspiration démocratique. Ils se sont ensuite cristallisés dans des luttes sociales des salariés et des contestations citoyennes ininterrompues. Si aujourd'hui, l'aspiration démocratique est centrale après avoir très vite pris le relais de la protestation sociale, elle n'a pas toujours été absente des mouvements précédents.

L'histoire récente des pays arabes est ponctuée de soulèvements populaires qualifiés improprement d'émeutes du pain parce que rapportés au facteur déclencheur et non aux causes profondes. En Egypte (1977), au Maroc (1981), en Tunisie (1983/1984), au Soudan (1985), en Jordanie (1989), les « émeutes » sont suscitées par un élément déclencheur, en l'occurrence les mesures d'austérité imposées par les Programmes d'ajustement structurel et qui se traduisent par des augmentations des prix des produits de première nécessité. Au Maghreb comme en Jordanie, elles coïncident avec la chute des revenus des phosphates et des hydrocarbures. Partout le gel des salaires et le gonflement de l'inflation (12,5 % au Maroc en 1981, perte de 40 % de la valeur du dinar jordanien en 1988 ...) contribuent à la dégradation de la situation sociale. L'articulation avec les milieux ouvriers apparaît plutôt ponctuelle et éphémère. Au Caire en 1977, certes l'étincelle s'allume à Helwan, la grande banlieue industrielle du Sud du Caire, les manifestations partent des universités (comme à Khartoum en 1985) et des quartiers ouvriers, mais la rue est vite investie par la masse des exclus (J. Couland, 1998). Au Maroc, en 1981, comme en 1984 et 1990, en Tunisie en 1983, en Algérie en 1988, les « émeutes » sont précédées puis suivies par des grèves très dures ; elles font reculer les gouvernements. Mais la répression est d'autant plus violente que les systèmes politiques sont partout hermétiquement fermés. L'expression politique des mouvements est parfois instrumentée par différents clans au pouvoir pour reconfigurer les rapports de force politiques et partout accélérer les réformes néolibérales.

Certes, à la fin de 2010, intervient un élément déclencheur : le record historique des cours mondiaux des denrées alimentaires, aussitôt répercutés sur les marchés nationaux. Mais les révoltes de 2011 font suite à de vastes mouvements sociaux dont des vagues de grèves inédites, suivies de manifestations, d'occupation de la rue et d'affrontements avec les forces de l'ordre.

- En Egypte, cette vague déferle entre 2006 et 2010 contre la volonté de la Fédération Générale des syndicats égyptiens inféodée au pouvoir. Partie de l'immense usine textile de Mahalla al Kubra, elle s'étend à d'autres industries publiques et privées, et à d'autres secteurs : transports, Suez Canal

² L'intérêt porté à l'échelle microscopique participe au renouvellement en cours de la sociologie des mouvements sociaux (L. Mathieu, 2004)

³ L'onde de choc a atteint conjoncturellement l'Albanie, l'Inde puis la Chine où le pouvoir politique reconnaît désormais la montée des inégalités sociales. Le mouvement des indignés en Espagne puis en Grèce, en Italie et en Israël, voire en France s'y reconnaît une filiation dans des conditions différentes.

Authority, hôpitaux, dockers, fonctionnaires etc. ; elle couvre le pays entier. La jonction avec d'autres forces sociales est effectuée : jeunes et chômeurs, militants de *Kefaya (ça suffit !)*, un mouvement de résistance sociale très actif porté par les classes moyennes (Ben Nefissa, 2008), activistes des réseaux sociaux etc. Les revendications salariales, la dénonciation de la vie chère revêtent vite une dimension politique : exigence de la reconnaissance des organisations syndicales autonomes existant de facto, rejet des privatisations et de la domination du Parti National Démocrate (PND) de Mubarak. Cette contestation politique s'amplifie, en avril 2008, lorsque convergent la grève des ouvriers contre la vie chère, la flambée des prix des denrées alimentaires, le renchérissement et la faible disponibilité du pain subventionné à l'origine de troubles sociaux soldés par une quinzaine de morts, calmés par des mesures urgentes du pouvoir. La seconde envolée des prix de la fin 2010 sert de déclencheur à une agitation sociale intense qui relaie les revendications ouvrières constantes et vire à la révolte politique en écho à la victoire de celle des Tunisiens. Les grèves qui éclatent partout, élargissent le champ social et territorial (villes du canal et du Delta, vallée du Nil) de la contestation et précipitent la chute du régime. Comme en Tunisie, la relance permanente des mouvements des ouvriers et autres salariés et plus généralement des revendications sociales, suit l'explosion demandeuse de démocratie et se poursuit -près de 120 protestations de salariés en Egypte, durant le seul mois d'octobre 2011- ; la question économique et sociale demeure ainsi au cœur de la contestation. L'urgence des réponses et l'ampleur de la tâche joueront sans doute contre la maturation de la « révolution » sans une transformation des rapports sociaux.

- En Tunisie, au plus fort des troubles et des affrontements, deux jours avant la fuite de Benali, les directions régionales et les branches locales et sectorielles de l'UGTT - mais non la direction de la centrale proche du régime - animent des grèves et des manifestations qui, par leur généralisation aux villes et bourgs et leur violences s'avèrent décisives.

La pénurie d'emplois, comme des logements crée une compétition rude entre demandeurs locaux et autres nationaux. Le régionalisme renaît sur le terreau de la crise et de l'accès inégal à des ressources diminuées. La longue révolte de Redeyef (de janvier à juin 2008), une ville du bassin minier du Sud-Ouest tunisien, frappée par un chômage endémique dépassant 30 % des actifs, en est emblématique. Des protestations violentes font suite à une campagne de recrutement par la compagnie des phosphates. Entachées de népotisme et de corruption, celle-ci marginalise les natifs de la région. La restructuration est à l'origine de la rétraction des emplois et de la détérioration de la condition ouvrière : elle fait perdre aux mines de Gafsa-Redeyef plus de la moitié de leur effectif de 1980, et sous-traite certaines de ses activités à des alliés du pouvoir ou à des dirigeants syndicaux, lesquels pratiquent des rémunérations cinq fois moins élevées que dans la compagnie des phosphates. La répression est brutale dans une ville assiégée et isolée du reste du pays par l'armée et la police.

- De pareilles contestations se sont produites en Algérie, dans les rares lieux où l'embauche de salariés permanents persiste : à Hassi Messaoud, la principale base pétrolière du pays, comme à Ouargla et au complexe pétrochimique Arzew-Mers el Hajaj. La violence peut se retourner contre les « concurrents » quand il s'agit d'un groupe vulnérable desservi par un statut « inférieur », telles ces femmes seules venues de différentes régions, chercher du travail à Hassi Messaoud, victimes de violences et viols commis en 2001 puis en 2010, au nom de la « purification morale ».

En Algérie, l'explosion sociale de janvier 2011 et les manifestations qui l'ont suivie sont précédées de nombreux mouvements sociaux quasiment quotidiens dont l'expression est multiple : grèves, rassemblements, blocages de routes, émeutes... La grève des travailleurs de la zone industrielle algéroise de Rouiba – Reghaia en janvier 2010, rappelant celle qui a précédé Octobre 1988, fait suite à celle des salariés du complexe sidérurgique d'Annaba qui récidivent six mois plus tard, des travailleurs du secteur de l'éducation et des médecins etc. Le développement de syndicats autonomes muscle la contestation face à l'Union Générale des Travailleurs Algériens considérée comme très conciliante. La protestation demeure permanente, touche les grandes villes comme les plus petits bourgs ruraux, redouble d'intensité en étendant les grèves à de nombreux secteurs et les revendications en matière de logement à tout le pays.

- Au Maroc, la mobilisation politique amorcée en février 2011 se situe dans le prolongement de mouvements de grèves en hausse (240 en 2010) ou d'explosions sociales localisées (Sidi Ifni en 2008) ; elle plonge également ses racines dans le plus ancien et le plus structuré mouvement de chômeurs diplômés du monde arabe.

- Au Bahreïn, la révolte qui dure de 1994 à 1998 est déclenchée par une protestation sociale, celle de jeunes diplômés au chômage, avant de prendre une dimension politique.

La forte articulation des soulèvements de 2011 avec la lame de fond des mouvements sociaux qui traverse les sociétés arabes depuis des années et l'articulation non programmée entre

« formes maîtrisées » et « formes transgressives »⁴ menées notamment par de nouveaux acteurs (les jeunes) innovant en matière de mobilisation (réseaux sociaux), ont déterminé leur rapide succès en Tunisie et en Egypte.

Depuis, le long et sanglant dénouement du conflit armé en Libye, l'affrontement armé entre opposants et partisans de 'Ali A. Saleh au Yémen, semblent favoriser la diffusion de l'idée d'une transition démocratique pacifique. Elle épargnerait aux sociétés des traumatismes, aux économies un surcroît de crise : la production pétrolière libyenne est pour ainsi dire nulle - 50 000 b/j contre 1,6 millions à la veille du conflit -, et la Tunisie comme l'Egypte, ont perdu des dizaines de milliers d'emplois et souffrent du recul des Investissements Directs Etrangers et de transferts de capitaux⁵ ; et partout, la dégradation économique alimente les troubles. Elle modifierait progressivement mais en profondeur les systèmes politiques tout en évitant l'intervention étrangère suspectée, à raison, de défendre des intérêts économiques, de nourrir des ambitions électoralistes⁶, ou encore de mettre en œuvre une stratégie de domination militaire⁷, sous le couvert de l'ingérence humanitaire. L'évolution de la crise syrienne marquée par les enjeux géopolitiques régionaux et les enjeux de pouvoir locaux, le risque d'instabilité que fait peser la circulation des armes libyennes sur l'Afrique méditerranéenne et les marges sahélo-sahariennes déjà bien investies par divers groupes armés notamment islamistes, confortent cette croyance au sein d'un pays comme l'Algérie dont la décennie noire traumatisante connaît encore des prolongements régionaux par des attentats spectaculaires récurrents⁸, mais aussi au Maroc voisin traumatisé par ceux de Casablanca en mai 2003 et du dernier en date de Marrakech en avril 2011.

Les réactions des régimes, entre réponse sociale et concessions politiques mineures

Des concessions sont faites dans l'urgence en même temps qu'est exercée une répression sévère, souvent sanglante, au Yémen, au Bahreïn, en Syrie après la Tunisie et l'Egypte, au minimum très musclée, en Jordanie, en Algérie et au Maroc.

- *Des concessions matérielles* d'abord. Partout sont annoncées l'annulation ou la diminution des augmentations des prix des produits de consommation de base, l'affectation de fonds supplémentaires aux subventions. Des revalorisations de salaires sont promises ou concédées dans l'urgence ou dans le cadre de négociations sociales réactivées (Yémen, Jordanie, Algérie, Maroc), comme la mise en place ou la réévaluation de l'allocation chômage notamment aux diplômés sans travail (Tunisie, Arabie saoudite, 'Oman). Bahreïn et Arabie saoudite annoncent un soutien accru aux crédits immobiliers et les procédures de crédit aux jeunes sont assouplies en Algérie.

- *Des concessions politiques* ensuite. Les chefs d'Etat les plus contestés renoncent aux élections présidentielles suivantes (Benali, Mubarak, Ali Saleh), d'autres le laissent entendre (Bachar al Assad) et décrètent la levée de l'état d'urgence. L'appropriation dynastique du pouvoir est abandonnée. Bachar al Assad promet des réformes constitutionnelles et cède immédiatement sur la prééminence du parti au pouvoir depuis un demi-siècle, le *Baath*, et la Mauritanie annonce la création de télévisions et de radios privées avant la fin 2011. Nombre de gouvernements instaurent ou raniment des commissions de lutte contre la corruption, une des revendications majeures des contestations (Tunisie, Arabie saoudite, Jordanie ...), en s'entourant parfois de précautions qui passent pour une protection de cette pratique, tel le maintien du délit de presse en Jordanie.

⁴ Distinction substituée par Mc Adam, Tarrow et Tilly à celle qui sépare formes institutionnelles et formes non institutionnelles (L. Mathieu, 2004).

⁵ Le flux de touristes en Egypte (qui a rapporté 12,5 Mrds \$ en 2010, soit 5,8 % du PIB, faisant vivre 16 millions d'Egyptiens) a enregistré une baisse de 45 % entre janvier et mars 2011, et, à la fin de l'année ; le taux d'occupation est tombé, par endroits, en dessous de 20 %. Les réserves de change diminuent, certes du fait du recul des recettes (tourisme, remises des expatriés, exportations) mais surtout à cause du transfert de capitaux (5,9 Mrds \$ entre janvier et mai 2011). Elles ne couvrent plus en décembre 2011 que trois mois d'importations, affaiblissant à terme la livre égyptienne face aux devises, grevant ainsi la facture des importations et augmentant par là-même les prix intérieurs, ce qui alimentera les troubles sociaux.

⁶ Voir N. Nougarede, Le Monde du 28 août 2011, La guerre de Sarkozy. Au moment même où la France préside la conférence pour la Libye, le président Sarkozy comme son 1^{er} ministre voient leur cote de popularité baisser, infirmant ainsi le rapport mécaniste attendu entre « succès » diplomatique et succès électoral.

⁷ Les Etats-Unis voient probablement en une Libye « renouée », l'Etat susceptible d'accueillir l'Africom, le commandement militaire américain pour l'Afrique, encore domicilié à Stuttgart (S. Amin, 2011 : le printemps arabe ? <http://www.m-pep.org/spip.php?article2065>)

⁸ Le Ramadhan (août 2011) apparaît comme le plus sanglant depuis dix ans, ponctué d'une série d'attentats meurtriers dont les plus spectaculaires ont visé le commissariat de Tizi Ouzou et l'académie militaire de Cherchell.

Alors que dans les pays en révolte ouverte (Tunisie, Egypte, Yémen, Libye, Syrie), les propositions désespérées des chefs d'état sont rejetées, au Maroc et en Algérie, les réformes politiques proposées par les deux régimes privilégient un quasi - statu quo favorable au dépassement d'une crise qui ne serait que sociale, en particulier en Algérie. Les débats sur une réforme constitutionnelle dans ce dernier pays, conduits par des tenants du système politique et les propositions soumises à une assemblée nationale dénuée de toute légitimité populaire, n'ont guère produit de consensus, en dépit des avancées promises mais curieusement rabotées par cette même assemblée : participation féminine accrue dans les assemblées élues hors sénat, dépenalisation du délit de presse, réglementation du cumul des mandats etc. L'ouverture audiovisuelle annoncée en septembre 2011 épargne la télévision publique ; la création de chaînes privées soumise à l'autorisation du pouvoir politique, risque de favoriser, selon les professionnels du secteur, les détenteurs de capitaux proches de ce dernier, aux motivations plutôt commerciales. Au Maroc, les réformes proposées et contrôlées par la palais apparaissent mineures et ne mettent guère en cause le pouvoir absolu de Mohamed VI, sultan, émir des croyants, à la fois régnant et gouvernant contre le souhait du mouvement des jeunes du 20 février, lequel converge avec celui des contestataires jordaniens qui revendiquent une limitation du pouvoir du roi Abdallah II. Le gouvernement algérien amplifie sa fonction de redistribution permise par la rente pétrolière et le monarque marocain, à défaut de moyens et de volonté, tente de conforter son image de roi-citoyen. À l'automne 2011, la monarchie saoudienne cède sur le vote et l'éligibilité des femmes aux conseils municipaux ... en 2015, et envisage la nomination de femmes au *Majliss al-Choura* (conseil consultatif) ; celles-ci n'en demeurent pas moins sous tutelle masculine. Ainsi les Al Saoud, en accord avec les autorités religieuses, accordent aux femmes des droits politiques contrôlés pour maintenir leur marginalité sociale.

Des traits originaux ?

- Rajeunissement et renouvellement de l'identification nationale

Les soulèvements comme les protestations sporadiques mais récurrentes révèlent que l'identification nationale est plus forte que jamais, en dépit de la montée de l'identification religieuse. L'appartenance nationale (la tunisianité, l'égyptianité) s'est cristallisée dans une solidarité et une cohésion spontanées, la dignité et la parole retrouvées (l'immolation par le feu de Bouazizi fait suite à la fois à sa dignité bafouée et à un déni de la parole) face à l'autoritarisme répressif. Le sentiment d'appartenance, exprimé par les jeunes révoltés, se mesure surtout à l'aune de l'accès aux ressources, à l'emploi, à l'habitat, aux services publics, ne se réclame pas d'un quelconque nationalisme chauvin que les systèmes politiques autoritaires n'ont cessé d'alimenter. Cette accessibilité est une condition nécessaire à la satisfaction du besoin humain de reconnaissance sociale et à la quête de la citoyenneté. Dans un contexte certes émotionnel, l'identité retrouve l'espace national dont on la croyait déconnectée au profit d'autres références territoriales locales ou supranationales. Ce patriotisme d'un nouveau type, est « révolutionnaire » en ce sens qu'il bat en brèche l'image d'une domination de la cristallisation d'une identité religieuse offensive et couvrante -une représentation très prégnante dans l'opinion publique européenne et américaine- ou d'un quelconque identitarisme local, ethnolinguistique ou religieux. Les jeunes générations renouvellent en quelque sorte le patriotisme libérateur de leurs grands parents en l'ancrant dans les réalités contemporaines, qu'il s'agisse des objectifs (exigence démocratique et rejet de l'autoritarisme, dignité, égalité des droits, équité sociale ...) ou des moyens (nouvelles technologies, mobilisation des valeurs traditionnelles). L'Etat-nation redevient une revendication et une affirmation sociale et politique populaire et non plus seulement l'expression d'un système politique soucieux de défendre la souveraineté nationale face à un système mondial qui veut l'en exproprier, ou un cadre privilégié, par les tenants de l'islam radical, pour instaurer un régime théocratique impossible à l'échelle de la *Oumma* (communauté des croyants). Cette nouvelle représentation chez les jeunes produit au sein même des mouvances islamistes, des frictions voire des conflits générationnels qui peuvent en infléchir les stratégies.

- Un nouveau regard sur les conflits : de la vision particulariste à la dimension universelle.

Les soulèvements privilégient la lutte contre la pauvreté, les inégalités sociales, la fermeture du champ politique et l'autoritarisme. Cette dimension a longtemps été sacrifiée sur l'autel de la thèse du choc des civilisations illustrée par la profusion d'analyses privilégiant des lectures centrées sur les particularismes communautaires et régionaux pris pour principale source des conflits⁹.

⁹ Quelques voix dissonantes faisaient exception : G. Corm, E. Picard et récemment E. Verdeil à propos du Liban, Jean Tubiana sur le Darfour, F. Mermier pour le Yémen etc.

Les conflits dits religieux ou « ethniques » sont de nature profondément économique ou sociale, les vrais enjeux étant la terre, l'eau, le pouvoir ... Et si les particularismes ethno-linguistiques et religieux s'expriment violemment, c'est qu'ils souffrent d'une relégation sociale ou politique vécue comme une discrimination. A Bahreïn, un royaume dominé par la famille royale sunnite des Al-Khalifa mais où la mixité confessionnelle est fréquente, les chiites démographiquement majoritaires constituent une marge sociale, très peu admise dans la fonction publique et écartée des emplois de la police et l'armée. Les manifestations puis les grèves des travailleurs dans tous les secteurs (Bâtiment, raffinerie, compagnie aérienne, services publics ...) qui ont suivi l'intervention militaire saoudienne ont transcendé les clivages confessionnels, en particulier au sein des catégories défavorisées. La répression du soulèvement bahreïni et l'invasion de l'île sont passés sous silence en particulier par les Etats Unis dont le quartier général de la 5^{ème} flotte pour le Moyen-Orient se trouve à Manama face à l'Iran. Au Liban, les récentes manifestations de la jeunesse libanaise contre le système politique confessionnel sont en fait une mise en cause du verrouillage de la vie économique par les notabilités des différentes confessions et du fonctionnement politique et social clientéliste qu'elles ont durablement instauré. La contestation chiite récurrente se dresse contre une oppression socio-économique très forte et une marginalisation sans cesse aggravée... elle est dirigée à la fois contre le pouvoir central et contre les notables chiites.

Partout où des espaces regroupent des peuples de confessions ou de langues différentes, ce sont les conflits successifs qui ont produit les clivages confessionnels forts là il y avait auparavant moins un exclusivisme qu'une prédominance confessionnelle. C'est la guerre civile de 1958 puis surtout celle de 1975 -1990 associée aux interventions étrangères en particulier l'invasion israélienne, qui homogénéise les quartiers de Beyrouth et d'autres territoires, aggrave les inégalités entre le Nord et le Sud du Liban. De même, en Iraq, à la suite de l'occupation américaine, la mise en œuvre du projet de fédéralisme sur une base confessionnelle et la guerre civile produisent déplacements forcés, épurations et repli des populations sur leurs bases ethniques et religieuses régionales ou de quartiers, gommant ainsi la mixité -jusque dans les grandes villes cosmopolites- qui recouvrait les grandes divisions culturelles et confessionnelles du pays.

Au Yémen qui connaît une généralisation de la contestation du régime de Ali A. Saleh, au pouvoir depuis 1978, la double protesta du Nord et du Sud est de nature politique et sociale. Au nord, les Houtis, Zaydites comme le chef de l'Etat, sont pourtant en rébellion, contre la marginalisation de leur région l'extrême nord du pays autour de Saada, ancienne capitale du Zaydisme et contre les contraintes imposées par le mur frontalier érigé par les Saoudiens alliés du régime en place et supposé endiguer trafic de drogue et d'armes et immigration illégale. La contestation prend au sud des allures sécessionnistes ininterrompues tant la domination des « Nordistes » est vécue comme une colonisation. A la suite de la tentative de sécession avortée de 1994, les terres anciennement nationalisées sont confiées à des dignitaires du Nord, une centaine de milliers de militaires et de fonctionnaires du Sud sont mis à la retraite ou perdent leur emploi, la priorité est donnée aux fonctionnaires issus du Nord et l'élite cultivée est exclue des pouvoirs de décision (F. Mermier, 2008). La dimension nationale prise par l'actuelle révolte contre le régime diffère la menace d'éclatement du pays.

- Les formes de mobilisation : entre réseaux sociaux et mobilisation des rituels religieux

- Il est apparu plus haut, qu'historicisés, les soulèvements arabes sont un moment d'un long et lent processus d'inscription dans la modernité politique. L'endurance des masses engagées dans la contestation est une nouvelle forme de mobilisation, comme l'usage des nouvelles technologies en particulier les réseaux sociaux. Ces derniers sont, après une phase d'euphorie qui en avait fait LA cause des « révolutions », ramenées à leur véritable dimension : une innovation qui a été un des déclencheurs de la mobilisation et a permis grâce à la diversité des outils, de contourner son contrôle par les systèmes politiques ; son poids n'en reste pas moins relatif comparé à celui des médias audiovisuels lourds (Gonzalez-Quijano, 2011). L'outil est également une modalité de « mise en commun des émotions » favorable à la montée de la mobilisation (Larcher et Terzier, 2011) comme il permet de mesurer l'ampleur et la diffusion spatiale du mouvement, agissant ainsi sur son déploiement. La chaîne qatarie Al Jazeera¹⁰ n'a pu voir son poids renforcé, au point de devenir une véritable machine de guerre médiatique, que grâce aux liens qu'elle a tissés avec les internautes et autres utilisateurs de techniques de communication, traditionnelles ou modernes.

¹⁰ Al Jazeera qui se veut défenseur de la démocratie et de la liberté, n'en reste pas moins une création et un outil de propagande de l'Emirat wahhabite du Qatar. Sa politique éditoriale partisane au cours des soulèvements, peu regardante sur l'éthique de l'information, est sélective, insistant sur la « révolution » libyenne mais passant sous silence la répression de la révolte bahreïnie ou encore les dégâts des bombardements de l'OTAN en Libye ; elle favorise plutôt les forces sociales ou politiques proches des sensibilités et des positions qataries.

- C'est à propos des formes de mobilisation que le religieux offre une nouvelle dimension. La prière collective du vendredi est devenue dès la fin de février la journée de mobilisation, plutôt en Egypte, au Yémen et en Jordanie, puis en Syrie, qu'au Maghreb. Cette prière collective assure une forte présence des populations dont l'identification à l'islam n'a cessé de se renforcer sous l'effet de l'échec des différentes idéologies, de la perte de repères, du long jeu de miroir avec l'Occident et de l'activisme islamiste vigoureux. Les mosquées comme les grandes places transformées à l'occasion en lieux de prière, deviennent un vecteur de mobilisation spontanée pour la seule contestation sociale et politique, en particulier en situation insurrectionnelle quand les réseaux sociaux sont surveillés et réprimés comme en Egypte, puis en Syrie. La révolte sociale et politique aurait-elle permis, pour un temps, une réappropriation populaire des lieux de culte au détriment à la fois des pouvoirs politiques dominants qui en faisaient un relais et des islamistes qui les transformaient en arène de déploiement de contre-pouvoir ? Dans les cas tunisien et égyptien, la reconquête des mosquées par les mouvances islamistes s'opère plutôt dans la phase post-insurrectionnelle, à l'approche des échéances électorales.

- Sans leaders, sans partis ... C'est là un des attributs distinctifs de la mobilisation qui traduit la défiance des sociétés vis-à-vis de la classe politique qu'elles se représentent toujours extérieure à leurs préoccupations et presque toujours compromise avec les anciens systèmes politiques, et du leadership, synonyme de confiscation de la volonté populaire par des « *Za'im* (s) » (les guides), présente dans la mémoire collective.

Les rapports pouvoir - société ou la vaine quête d'une légitimité perdue

Les révoltes révèlent une récurrence qui ne souffre d'aucune exception. Les manifestants s'en prennent toujours aux bâtiments publics et plus généralement à tout ce qui représente « l'autorité » (commissariats, siège et locaux des partis uniques ou dominants, préfectures etc.), ou l'argent (banques) mais parfois aussi aux établissements scolaires et autres équipements (lycées, universités ...). Le système « *an-Nidham* », l'autorité « *as-Sulta* », les gouvernants « *al-Hukkam* » sont les catégories contestées, voire détestées. La notion d'Etat est absente du champ de la contestation. Non pas qu'elle n'a pas existé dans les représentations populaires mais elle a été vidée de la substance que très souvent les textes fondateurs des souverainetés étatiques avaient définie au moment des indépendances ou des « révolutions nationales ». On la revoit réapparaître dans les projets de reconstruction de l'Etat en Egypte et en Tunisie.

- De « l'hégémonie » à l'autoritarisme absolu

A la veille de l'onde de choc tunisienne, le monde arabe offre à voir partout des systèmes politiques bloqués, autoritaires, dominés par des groupes culturellement ou politiquement minoritaires, d'où émergent de véritables oligarchies dont des clans familiaux sont la partie visible. Ici des monarchies à despotisme plus ou moins éclairé, là des républiques dominées par un système présidentiel exacerbé. Et presque toujours, une représentation élective de façade, fondée au mieux sur des quotas régionalisés ou tribalisés, une pratique intégrée jusqu'au sein des partis en situation de multipartisme. Leur légitimité est initialement fondée sur leur passé de lutte de libération puis sur un compromis social (la société attend tout de l'Etat, lequel entend tout contrôler) ou/et une idéologie socialisante qui prône un accès partagé à des ressources entièrement ou partiellement nationalisées, le développement social et l'indépendance économique. Quel que soit le choix fait (économie étatisée ou libérale), ce pacte est d'autant plus accepté, avec ses dérives autoritaires, qu'il est porté par des hommes charismatiques : Nasser, Boumediene, Mohamed V, Bourguiba, voire al Qaddhafi aux tout débuts de la Jamahiriyya. Les partis uniques eux-mêmes constituent alors sinon un cadre pluraliste, du moins un lieu de confrontation d'idées. Cette situation peut s'illustrer par la théorie de l'hégémonie chez Gramsci qui associe la coercition -qui peut s'exercer par le recours à la violence légitime- et le consentement de la société¹¹. C'est de l'évolution de cet équilibre que résulte la pérennité du système politique ou de sa remise en cause.

Ce pacte est mis à mal d'abord par les choix libéraux des groupes dominants qui ne se préoccupent plus des intérêts de ceux qui assurent, par le consentement, leur prééminence, puis par la crise de l'endettement qui a conduit dans les années 1980 aux plans d'ajustement structurel. Cette évolution s'accompagne paradoxalement d'un durcissement de l'autoritarisme, de la monopolisation des pouvoirs refusant toute contestation, de l'exclusion du champ politique, voire économique, des élites urbaines auparavant investies d'une mission développementaliste qui leur faisait admettre leur aliénation aux pouvoirs centralisés. Renforcés, assurés de leur monopole grâce au seul exercice de la violence, les partis uniques (Egypte, Iraq, Syrie, Algérie, Libye) ou dominants (Maroc, Tunisie)

¹¹ Voir O. Lamloum (2004) qui mobilise cette théorie pour analyser le cas tunisien.

organisent les relais politiques : cellules de quartiers, des universités... et embrigadent les syndicats -souvent unifiés- et les organisations de masse (femmes, jeunes...)¹². De même, les maires, les conseils municipaux sont de simples exécutants du pouvoir central, comme les assemblées nationales sont des chambres d'enregistrement.

Les années 1980 sont, à la suite de différentes révoltes, l'occasion d'une « ouverture » sur la société civile : le multipartisme est instauré ou réactivé, le syndicalisme affiche son autonomisation vis-à-vis de « l'autorité » et surtout le mouvement associatif prend un essor remarquable.

Cette ouverture apparaît ensuite comme un outil de régulation de la frustration sociale et de contrôle de l'attente sociale impossible à satisfaire. A la suite de la révolte d'Octobre 1988, le régime algérien « offre » le multipartisme là où la protestation est plutôt de nature sociale. Cette ouverture même contrôlée et bridée pendant la décennie noire, ainsi que l'émergence de véritables débats politiques et de société dans une presse écrite diverse, ouvrent un champ à la critique du système, parfois jusqu'à obtenir des reculs du pouvoir sur des décisions importantes telles que la très libérale loi sur les hydrocarbures de 2005. De même, au Maroc, l'avènement de Mohamed VI qui rompt avec la « main de fer » de Hassan II sans s'engager sur de véritables réformes, ouvre au débat sur le pouvoir monarchique absolu (un mélange de sacré et de séculier personnifié par le titre de *Amir al Mou'minine*) à la fois dans le champ politique et dans la presse. La contestation se développe ainsi dans une configuration de mélange d'ouverture et de fermeture. L'essor du mouvement associatif tient alors à une demande sociale mais il doit beaucoup aux encouragements des pouvoirs publics qui y voient un moyen d'élargissement du spectre social du consentement et de régulation de la crise urbaine. Les couches moyennes urbaines, souffrant de déficit de solidarité communautaire, y voient un moyen de promotion sociale et nombre d'animateurs de mouvements associatifs sont régulièrement récompensés par intégration dans les sphères politiques. Il ne constitue un réel contre-pouvoir que dans le cas des associations caritatives islamistes dont l'action sociale au plus près des populations urbaines défavorisées est aussi un véritable encadrement politique. Ainsi au Maroc, les associations régionales à vocation économique, sociale et culturelle, créées dans les grandes villes sont fondées par des personnalités proches du *Makhzen* avec pour objectif de « développer de nouveaux soutiens dans les couches moyennes urbaines en extension » (Denoeux, Gateau, 1995). Les associations à vocation économique et sociale, dite de développement, jouissent de la priorité car elles compensent le retrait des pouvoirs publics. En Algérie, les comités de quartiers apparaissent à la suite de la cession des biens de l'Etat et de son désengagement de la gestion du patrimoine immobilier. De même l'Etat marocain, devant le chômage des diplômés (urbains pour l'essentiel) et la contestation qu'il suscite, encourage les associations d'appui à la petite et moyenne entreprise. Les associations représentent également un enjeu financier dans la mesure où FMI et Banque Mondiale conditionnent le financement de tout projet à leur implication : près du tiers des associations égyptiennes sont alors une création de l'administration (Ben Nefissa, 1995).

Cette ouverture contrôlée et orchestrée n'empêche guère que s'érode la légitimité des régimes. Celle-ci avait été mise à mal par l'échec du panarabisme notamment après la défaite de 1967, l'autonomisation de la question palestinienne devenue nationale et le reflux des idéologies socialistes et tiers-mondistes. L'ascension de l'islam politique contraint les régimes, en mal de légitimité, à multiplier les référents religieux notamment dans le code de la famille et le statut personnel, dans le domaine de l'éducation et des médias publics, s'éloignant encore plus de la conception moderne de l'Etat qui consiste à distinguer le politique de la sphère du religieux, à l'exception de la Tunisie de Benali qui, devant la position acquise par les femmes, a dû retourner l'argument pour faire de son régime le garant face à la menace intégriste. Or, sur ce registre, la concurrence des mouvances islamistes est insoutenable, du fait même d'une forte présence dans le corps social, soit par des interventions ponctuelles très remarquées, lors des catastrophes naturelles par exemple, ou un soutien permanent formel ou informel aux couches les plus défavorisées (associations caritatives, soins, mariages, circoncisions etc.)

L'Egypte, comme la Tunisie, offre un exemple édifiant de perte de légitimité populaire totale qui conduit le régime à une double stratégie. D'un côté, un verrouillage plus marqué du champ politique (domination sans partage du PND et du RCD) servi par une répression policière féroce, la tentation de la succession dynastique et sous prétexte d'efficacité et d'amélioration du « climat des affaires », la main mise directe des hommes d'affaires sur la « gouvernance » par l'occupation des postes ministériels sous le très libéral gouvernement d'Ahmed Nadhif (2004-2011) lequel a accéléré le rythme des privatisations¹³. De l'autre, une ouverture contrainte du débat public sur les réformes politiques

¹² Même là où le multipartisme a survécu à l'indépendance comme au Maroc, très vite l'Etat central reprend ses droits moyennant violence et répression. En Jordanie, les partis sont purement et simplement dissous en 1952.

¹³ Les régimes égyptien et tunisien sont encouragés dans cette voie par les satisfecit réguliers que leur délivrent les institutions financières internationales et les puissances occidentales, au vu de taux de croissance élevés.

suscitées par la pression extérieure et porté par une presse moins bridée et par « *Kefaya* » qui, fédérant des opposants de tous bords, organise manifestations et rassemblements (Ben Nefissa, 2008), prélude au mode de mobilisation actuel. La concession du pouvoir sur l'élection présidentielle en 2005 soumise au suffrage universel et la multiplicité des candidats est très vite vidée de son sens par les pratiques clientélistes comme des fraudes massives du PND qui s'est attribué 419 des 508 sièges aux législatives de décembre 2010. L'arrogance des systèmes autoritaires sûrs de leur dispositif de contrôle, leur certitude illusoire que le consentement populaire leur était encore acquis, s'ajoutent à l'ampleur de l'exclusion économique et sociale pour causer leur chute.

Partout, les systèmes politiques ont toujours tenté d'affaiblir la conscience des oppositions liées à l'accès aux ressources au profit des clivages confessionnels, tribaux et régionaux. Ils s'attribuent ainsi un rôle d'arbitre et de garant d'un équilibre instable. Outre l'ambiance de méfiance créée par le système policier, le néolibéralisme instauré crée un individualisme forcené qui détruit progressivement ce qui reste des structures traditionnelles et entrave toute autre forme de solidarité collective. L'affaiblissement des institutions des Etats au profit des relations personnalisées entre usagers et agents des appareils d'Etat, fondées sur le détournement des règles, sur la corruption généralisée et ses formes dérivées (clientélisme, népotisme ...) intensifie la dépolitisation et diffuse dans le corps social un désintérêt général pour la chose publique, voire une détestation qui rappelle curieusement l'hostilité atavique au Beylik qu'avait nourrie, jadis, l'occupation ottomane. Le divorce entre société et pouvoir politique n'en est que plus profond.

- ***L'islam politique : un défi ou une alternance possible ?***

Dans un contexte insurrectionnel marqué par l'absence de véritables relais politiques, les islamistes se présentent comme la composante la mieux structurée mais s'efforcent de donner l'image d'une force non hégémonique mais néanmoins incontournable. Si les Frères musulmans cherchent à peser de tout leur poids sur le soulèvement égyptien, ils demeurent prudents face un mouvement populaire inédit, et se gardent d'en prendre la direction. En Jordanie, la mouvance islamiste domine le mouvement syndical et possède le parti le plus important du pays (le Front du Travail Islamique). Elle n'en compose pas moins avec les autres forces pour porter, en janvier 2011, les revendications sociales contre la vie chère et la rigueur économique puis politiques (corruption, mise en cause du 1^{er} ministre, réforme constitutionnelle). Dans l'euphorie des soulèvements, les mouvances islamistes tunisienne et égyptienne demeurent en retrait, après avoir rejoint le mouvement tardivement et non sans avoir accepté -dans le cas égyptien- de négocier avec le cercle du pouvoir auquel H. Mubarak avait d'abord cédé le pouvoir. Elles s'accordent avec d'autres formations diverses pour conforter l'alliance envisagée avec des successeurs laïques et modernistes tel Al Barade'i (Frères musulmans en Egypte) ou n'envisagent pas de participation immédiate aux premières élections présidentielles tout en nourrissant de sérieuses ambitions aux élections législatives (An-Nahda de R. Ghannouchi). Des manifestations islamistes visant à verrouiller le champ social n'en sont pas moins réelles : mise à sac d'un cinéma tunisois lors de la projection d'un film sur la laïcité, agression contre des avocats ou des penseurs, pressions sur le milieu universitaire notamment les femmes, montée du contrôle social etc. En Egypte, les affrontements communautaires reprennent entre Salafistes et Coptes.

On peut se demander si cette adhésion annoncée au jeu démocratique est réelle ou n'est qu'une simple stratégie d'accès au pouvoir pour instaurer des régimes théocratiques, un objectif récurrent dans les discours islamistes antérieurs au renversement des régimes. Pour l'heure, l'expérience algérienne qui consacre l'échec de la prise de pouvoir par la violence islamiste armée semble inspirer ces mouvances. Tout en se démarquant d'al Qa'ida, et localement des groupes salafistes, et en acceptant le soutien des monarchies du Golfe en particulier l'Arabie saoudite et le Qatar, elles semblent séduites par le pragmatisme de l'islamisme réformiste turc conduit par l'AKP (parti pour la justice et le développement). Au pouvoir depuis 2002, l'AKP mène une double action : l'approfondissement de la voie libérale -qui a toujours emporté l'adhésion des Frères musulmans- et la réislamisation de la société¹⁴. Ces choix pourraient converger avec les stratégies des milieux entrepreneuriaux enfin dégagés du carcan mafieux des monopoles de familles ou des groupes

¹⁴ Le modèle turc n'a fait qu'approfondir le mouvement de privatisation de l'économie lancé au lendemain du coup d'Etat militaire de 1980. Il en a accentué également l'ancrage international. La croissance est certes au rendez-vous, quoi que fluctuante au rythme du marché européen, principal débouché des exportations. Mais le déficit budgétaire et l'endettement extérieur ne cessent de s'aggraver. Les inégalités sociales et les fractures territoriales entre l'Ouest et l'Anatolie, notamment orientale, ne se résorbent guère et se doublent d'inégalités intra-régionales. Le modèle est enfin loin d'être démocratique avec ses milliers de prisonniers politiques, surtout kurdes, dont plus d'une centaine de journalistes détenus ou poursuivis et le contrôle étroit de la presse, les principaux organes de presse étant du reste contrôlés par les grands groupes industriels et financiers.

compromis des oligarchies, et avec celles des puissances capitalistes qui ont soutenu ou non les soulèvements. Celles-ci s'approprient depuis quelques temps à retirer leur soutien à des régimes usés, devenus peu crédibles et présentant le risque de susciter à terme de véritables révolutions sociales et démocratiques qui remettent en cause les choix néo-libéraux, et à l'accorder à de nouveaux régimes susceptibles de ne pas modifier les équilibres géopolitiques et économiques existants et de mieux gérer les contradictions sociales. Le refus des Frères musulmans d'Egypte de se joindre aux manifestations populaires massives de début septembre face aux « dérives » du pouvoir militaire quant aux objectifs de la « révolution », - soucieux de leur victoire électorale, ils condamneront plus tard celles de décembre-, et l'euphorie de ses dirigeants à la visite officielle du 1^{er} ministre turc Erdogan -comme celle d'En-Nahda tunisienne-, attestent ce positionnement qui n'exclut pas du reste une alliance tactique avec l'establishment militaire et l'oligarchie des affaires. La Nahda, victorieuse des élections de la Constituante d'octobre 2011, affirme, non sans ambiguïté, opter pour ce modèle, comme le PJD (Parti de la Justice et du Développement), vainqueur des élections législatives marocaines de novembre 2011. En revanche, le nouveau pouvoir libyen laisse entrevoir la mise en place d'un régime islamiste rigoriste adossé à une gestion technocratique. En Egypte, aux deux premières phases des législatives marquées par le vote islamiste massif, le score élevé du parti salafiste An-Nour (24 % et 28,7 % des voix) pèsera lourdement sur les stratégies du Parti de la Liberté et de la Justice des Frères musulmans (36 % puis 36,5 % des voix), les infléchissant vers une plus grande rigueur morale de la vie économique et socioculturelle.

Les victoires électorales islamistes acquises (Tunisie, Maroc) ou attendues en Egypte après leur triomphe partiel, correspondent davantage à une insertion contrôlée de la mouvance islamiste dite modérée dans le jeu politique. Celle-ci doit en effet, dans tous les cas, composer avec ses franges radicales et passer des alliances avec des forces politiques traditionnelles pour parvenir aux affaires, tout en fournissant des gages aux « contraintes extérieures » qui ont eu, en définitive, un poids décisif dans cette évolution.

Des modèles économiques en crise ? Ouverture libérale et intégration subordonnée à la mondialisation

La crise financière de 2008 – 2009 n'est peut-être pas étrangère aux recompositions du monde arabe. Elle aurait du moins précipité les événements. Est-il un hasard que les deux pays les plus insérés dans les réseaux mondialisés de production et de services, sont affectés en premier et profondément par les soulèvements ? Dans un environnement mondial où les crises sont fréquentes et longues, de plus en plus sévères, avec des répliques localisées, les économies et les sociétés du monde arabe se révèlent particulièrement vulnérables. En affectant globalement la croissance, ces crises réduisent brutalement les ressources et aggravent ainsi les inégalités spatiales et sociales de redistribution, les plus favorisés répugnant à partager avec les moins nantis.

La recomposition économique est en réalité plus ancienne. Les années 1980 apparaissent partout comme une décennie charnière en ce sens que les pays socialisants entrent en transition (Algérie, Syrie, Iraq) et que les pays déjà libéraux, très tôt rejoints par l'Egypte, approfondissent leur « gouvernance » libérale. La libéralisation n'est tardive en Libye (et en Iran) qu'en raison de l'embargo qui leur était imposé. Certes les Plans d'ajustement structurels imposés par les institutions financières internationales à la faveur de la crise de l'endettement extérieur, partout acceptés, voire souhaités par les cercles des gouvernants, avant ou à la suite du contrechoc pétrolier et du reflux des cours des matières premières et agricoles, ont entraîné ouverture, dévaluations, libéralisation des circuits commerciaux et privatisations. Mais les choix libéraux ont relevé des acteurs politiques et économiques dominants, des choix délibérés résultant de l'évolution des rapports de force entre groupes sociaux au sein des partis dominants ou uniques et de la conversion d'anciens gouvernants et de commis de l'Etat au libéralisme. Ils répondent dans les pays libéraux, à un besoin pressant d'une plus grande liberté de manœuvre pour intégrer les réseaux mondialisés en ascension et dans les pays d'économie étatisée, à l'empressement des nomenklaturas et autres groupes sociaux nourris de la redistribution en particulier des prix administrés, à faire fructifier les profits accumulés à l'ombre d'Etats excessivement protecteurs et protectionnistes.

L'Egypte de Sadate invente l'*Infitah* -amorcé sous Nasser après la défaite de 1967- en plein choc pétrolier. En même temps, la Tunisie de Bourguiba, mettant un terme à la décennie d'économie planifiée de Bensalah, s'engage résolument dans la Division Internationale du Travail. Le régime de Chadli, invente avant même Gorbatchev, une « Perestroïka » à l'algérienne : restructuration du secteur public qui, tout en détruisant l'appareil de production public, crée, comme dans l'agriculture et la distribution, des niches de privatisation, autonomie des entreprises, libéralisation des activités ... La Syrie engage très tôt une douce politique de privatisations. Ainsi, après des politiques de

développement divergentes, productrices de spécificités nationales, tous les pays ont, sans exception aucune, convergé, selon des temporalités différentes, vers un modèle économique libéral, ne dérogeant pas à la tendance mondiale (Europe centrale et orientale, Chine ...). L'économie de marché instaurée est partout dominée par des groupes sociaux puissants au point de constituer des monopoles, parfois concurrents, souvent ouverts aux acteurs internationaux, avec des configurations multiples d'alliances, et une présence souvent affirmée du système politique. L'autoritarisme des appareils de l'Etat assure une ouverture contrôlée et modulée, permet d'opérer des privatisations sélectives et arguant de la souveraineté nationale, de différer ou d'exclure celles qui mettent en cause la maîtrise de la rente par le système politique. C'est ainsi que pourraient s'expliquer les hésitations qui accompagnent les projets de réforme des systèmes bancaires en Egypte, en Tunisie ou encore en Algérie.

L'ouverture libérale va de pair avec la volonté des Etats de s'insérer dans les réseaux mondiaux, selon des stratégies diverses, y compris par l'adhésion à de nouveaux espaces de régulation mondiaux (OMC) ou régionaux (processus de Barcelone) qui, en imposant des normes pléthoriques, contribuent d'une manière substantielle au démantèlement des espaces de régulation nationaux. La course à l'attraction des Investissements directs étrangers (IDE) entre dans cette logique.

L'évolution des secteurs économiques rend compte des contradictions produites par la libéralisation et son corollaire l'insertion dépendante dans la mondialisation¹⁵.

- L'agriculture est un secteur vital eu égard de la dépendance alimentaire dans laquelle se trouvent les différents pays, moins pour des raisons de ressources (terre, eau) dont les limites ne peuvent cependant être ignorées, que pour des raisons de finalités fixées à la production. Certes, la flambée mondiale des prix des denrées alimentaires sans précédent est expliquée par des facteurs externes (sécheresse en Russie et excès pluviométrique en Australie, expansion des agro-carburants, flambée des cours de pétrole, spéculation boursière), mais la raison est aussi interne et réside dans l'abandon de la sécurité alimentaire pour la conquête des marchés. La structure des productions révèle des déficits dans les productions vivrières, nécessitant des importations accrues et des excédents dans les cultures commerciales, maraîchères, fruitières et industrielles tournées certes vers les marchés urbains en expansion mais aussi et surtout vers l'exportation¹⁶. Nombre de pays produisent ainsi ce qu'ils ne consomment pas et la couverture « statistique » relative des importations agricoles par les exportations n'est pas synonyme de sécurité alimentaire. Les réformes libérales menées partout et les contre-réformes agraires dans les pays en transition aggravent les inégalités sociales, reconduisent les rapports de domination des bourgeoisies urbaines sur les campagnes et approfondissent le déséquilibre entre produits vivriers et cultures spéculatives.

Si les marchés caiotes, casablancais, tunisois ou algérois regorgent de produits frais, l'alimentation des catégories les plus défavorisées se détériore en qualité et en quantité. La sous-alimentation gagne du terrain, la malnutrition encore plus. Elles tiennent à l'insécurité alimentaire que la flambée des prix des produits alimentaires mondiaux¹⁷ repercutés au niveau national a aggravée, provoquant des émeutes du pain en Egypte en 2008 (comme au Maroc et en Mauritanie et dans de nombreux pays à travers le monde) alors même que le taux de croissance y est de 7 %. Cette pression se maintient en 2011 (le prix du sucre a augmenté de 140 % entre juin 2010 et janvier 2011), à l'origine des mouvements de rue en Algérie au début janvier mais aussi en Jordanie, en Egypte, en Tunisie, au Yémen avant que ne se mêlent revendications politiques et revendications sociales.

- Vulnérabilité du modèle industriel exportateur

Dans les pays sans ressources énergétiques ou qui en sont faiblement dotés (Egypte, Maroc, Tunisie, Jordanie), la mise en place d'un appareil industriel a glissé progressivement d'un modèle d'import-substitution à un modèle exportateur (la moitié de la production manufacturière tunisienne est exportée) qui privilégie les produits de faible valeur ajoutée, peu tournés vers les activités technologiques : textiles et confection, produits électriques et électroniques basiques ... Il engendre une dépendance très forte en capitaux et en intrants, des liens interindustriels insignifiants, et par conséquent un déficit commercial structurel (pas moins grave que celui généré jadis par le modèle d'import-substitution), comblé par d'autres ressources : tourisme, apports des émigrés... et par l'endettement. En Tunisie comme au Maroc, si la participation de l'investissement étranger est vigoureuse (le tiers des entreprises et de l'emploi manufacturier en Tunisie) la frilosité du capital privé national tient aux pratiques de la corruption prégnantes.

¹⁵ Pour une approche exhaustive et détaillée de l'évolution des économies du monde arabe, voir A. Prenant et B. Semmoud, *Maghreb y Oriente Medio, Espacios y Sociedades*, Granada, Editorial Universidad de Granada, 2006, ainsi que B. Semmoud, *Maghreb et Moyen-Orient dans la mondialisation*, Paris, A. Colin, 2010.

¹⁶ Nombre de pays ne sont pas concernés par les exportations (Algérie, Libye, Qatar, Koweït ...) mais ils y aspirent. Exporter quelques tonnes devient synonyme d'exploit.

¹⁷ Ils ont augmenté de 220 % en huit ans ; le prix du blé a renchéri de 83 % au cours de l'année 2007.

Des crises récurrentes révèlent la fragilité des modèles exportateurs. Le démantèlement de l'accord multifibre en 2005 puis l'exaspération de la crise financière en 2008 affectent particulièrement les industries exportatrices, du fait de la baisse de la demande mondiale et détruisent des milliers d'emplois au Maroc, en Tunisie, en Jordanie etc. Les exportations chutent et les déficits commerciaux se creusent, en Tunisie, au Maroc, en Egypte, en Jordanie... La crise est d'autant plus grave que les ressources du tourisme international et les remises des émigrés, marquent le pas du fait du recul du pouvoir d'achat en Europe, de la méfiance que provoque toujours une crise mondiale et de la concurrence rude, pour le tourisme, d'autres destinations.

- L'enjeu énergétique peut-il éclairer le caractère sélectif du « printemps » arabe ?

Le monde arabe possède un potentiel d'exportation de près de 18 millions de barils par jour, soit 40 % des exportations mondiales et près du dixième de la consommation mondiale. Si l'importance des monarchies du Golfe et de l'Iraq ne se dément pas, les grandes découvertes de gaz en Libye et en Egypte, l'intensification de la production gazière en Algérie insèrent puissamment la Méditerranée Sud dans l'enjeu énergétique mondial. L'occupation de l'Iraq par les Etats-Unis, l'intervention de l'OTAN en particulier de la France et de la Grande Bretagne en Libye ont pu être qualifiées de guerres pour pétrole. Or la quasi-totalité des pays de la région ont, au cours des deux dernières décennies, libéralisé le secteur et les diverses compagnies américaines, européennes, japonaises, chinoises, brésiliennes sont massivement présentes dans l'exploration et l'extraction voire la valorisation, souvent en consortium ou en partenariat avec les sociétés nationales. Cependant, l'histoire du XXème siècle nous apprend que les crises reconfigurent les acteurs bénéficiaires de l'exploitation pétrolière. La chute de l'Empire ottoman consacre l'entrée de sociétés américaines et françaises, pour près de 50 %, dans l'Iraq Petroleum Company. Le coup d'Etat organisé par la CIA contre Mossadegh aboutit à l'entrée en force des sociétés américaines dans la National Iranian Oil Company à hauteur de 40 % d'actions, autant que la British Petroleum de l'ancienne puissance tutélaire. Le dénouement de la crise libyenne annonce une entrée plus massive des compagnies françaises au détriment de l'italienne ENI (Ente Nazionale idrocarburi), acteur traditionnel et cinquième groupe pétrolier mondial. C'est davantage cette redistribution mais aussi l'intensification des partenariats entre sociétés pétrolières et gazières plus transnationales que jamais et qui fonctionnent désormais en consortiums, qui s'imposent, l'objectif ultime étant d'assurer la continuité de l'approvisionnement en énergie, du marché mondial dont les Etats-Unis, et depuis peu la Grande Bretagne et la France se posent comme les garants. La présence « physique » américaine dans le Golfe a cependant favorisé des compagnies dominées par les capitaux américains pour la reconstruction de l'économie pétrolière du Koweït et la relance de celle de l'Iraq, pour des centaines de milliards de dollars. En Libye, la remise en état des installations pétrolières et gazières et des infrastructures évaluée à plus de 400 Mrds \$, profitera, à n'en pas douter, aux puissances qui se seront trouvées « aux côtés des insurgés », soit la France, la Grande Bretagne et dans une moindre mesure l'Italie.

Les revenus constituent autant que la ressource elle-même, un enjeu majeur. Ils servent à financer, à travers les fonds souverains ou les réserves de change, les dettes souveraines de nombre de pays occidentaux, en premier les Etats-Unis, contribuent à la relative stabilité financière mondiale ; les monarchies du Golfe ont ainsi participé à la recapitalisation des banques affectées par la crise financière de 2008. Ils ont également investi dans des secteurs économiques parfois vitaux voire sensibles. Certes les monarchies du Golfe peinent à devenir des pôles de décision, financière mais ils servent d'outil de régulation¹⁸ et d'appui au système économique mondial, consentant au passage des pertes sévères¹⁹. Cette posture correspond en réalité à une quête de légitimation dont on peut rapprocher les rôles que les gouvernants de ces Etats ambitionnent de tenir dans le dialogue des civilisations et des religions, la médiation dans les conflits géopolitiques etc., alors même que le Conseil de Coopération du Golfe a toujours rejeté la demande d'adhésion du Yémen. Légitimité ne semble pas passer ici par la solidarité régionale. Celle-ci est cependant mobilisée face au danger des révoltes populaires, ainsi le projet d'intégrer au CCG les monarchies jordanienne et marocaine sur lesquelles pèse une sérieuse menace d'instabilité.

L'unification des marchés portée par la mondialisation spécialise les territoires ainsi que les productions agricoles, industrielles et les services. Le marché mondial suscite dans les pays en situation d'intégration non active, certaines filières de production de faible valeur ajoutée (Tunisie, Egypte, Maroc ...), sur le mode de la sous-traitance ou les confinent dans un rôle de fournisseur de produits primaires, agricoles ou miniers et de consommateur de biens divers. Si elle produit de la

¹⁸ On n'oublie pas le rôle traditionnellement tenu par les pays du Golfe dans la régulation du marché pétrolier mondial, en particulier l'Arabie saoudite, parfois contre la volonté de l'OPEP.

¹⁹ 1 000 Mrds \$ se seraient évaporés du fait de l'érosion des placements financiers arabes, en particulier aux Etats-Unis

croissance - souvent c'est un argument invoqué pour accélérer l'ouverture-, le lien entre mondialisation et augmentation des inégalités ne cesse d'être observé : polarisation sociale et compétition entre territoires, les mieux placés, les mieux dotés en aménités étant gagnants face aux régions qui perdent etc²⁰.

L'insurrection des « gens de peu » : pauvreté et inégalités sociales.

Face à la thèse qui soutient que les inégalités au sein d'un pays ne relèvent pas de la mondialisation mais des modes de redistribution interne de la valeur produite, il nous apparaît que la crise sociale tient à la convergence des intérêts du capitalisme mondial en particulier financier qui fait la mondialisation, et des classes sociales qui exercent un monopole sur le pouvoir politico-économique du territoire sur lequel celle-ci se déploie. Il en résulte des paradoxes voire des contradictions entre la croissance rapide (Egypte, Tunisie, Maroc) ou l'accumulation d'excédents financiers (pays pétroliers) et la crise sociale qui se trouve au cœur des soulèvements populaires : vie chère, chômage, crise de logement, répartition sociale et géographique des richesses.

- *Inégalités sociales, pauvreté et frustration*

Un des effets essentiels de l'ouverture est la dollarisation de l'économie, un phénomène qui entre dans les mœurs. Étendue aux rares produits subventionnés, elle enlève ainsi toute pertinence aux seuils de pauvreté adoptés par les institutions internationales (PNUD, Banque mondiale, FMI). La pauvreté absolue (à moins de 1 \$ 32 par personne et par jour) ne semble en effet subsister qu'au Yémen, au Soudan et en Mauritanie, affectant du cinquième au quart des habitants comme en Iraq et dans les territoires palestiniens soumis à l'occupation. Cependant la situation des pauvres se dégrade partout. Les femmes sont les plus touchées en dépit d'un large accès à la formation. En 2010, plus de la moitié des Egyptiens et des Yéménites, un quart des Jordaniens survivent avec moins de 60 euros par mois, et trois millions d'Algériens ont un salaire inférieur à 100 euros.

Le maintien volontaire des rémunérations à des niveaux très bas constitue un avantage comparatif nécessaire à l'attraction des capitaux étrangers souhaitée par l'ensemble des régimes. Les gouvernements conservent ainsi une marge de manœuvre en cas de revendications sociales, vite satisfaites comme en Egypte lors des grèves de 2006 et 2008, ou lors des contestations salariales de l'année 2010 en Algérie. La part des salaires dans le PIB est deux fois moins importante que dans les pays du Nord. Là où il existe, le salaire minimum garanti (SMIG), est dérisoire : 50 euros en Egypte, 150 en Algérie et en Jordanie, entre 122 et 141 en Tunisie, 188 au Maroc. Il perd de son sens au regard du recul du salariat et de l'extension l'emploi saisonnier payé au SMIG horaire.

La déconnexion entre revenus et prix tend à s'approfondir, les revalorisations salariales étant elles-mêmes inflationnistes. En Algérie, les prix des produits de base augmentent trois fois plus vite que le SMIG entre 2005 et 2011. En Egypte, ils progressent de 50 % en 2008 et l'inflation est à deux chiffres.

Les indicateurs classiques (chômage, salariat) ne sont plus pertinents pour apprécier la situation sociale. Le changement de définition, la marginalisation des femmes, les emplois sous contrat et la sous-traitance de l'embauche à des agences d'intérim, abaissent artificiellement les taux de chômage à des niveaux dérisoires, évalués en 2010 à 9 % en Egypte, au Maroc, au Liban ou en Syrie, entre 10 et 13 % en Algérie, en Jordanie et en Tunisie. Le faible chômage affiché par les monarchies du Golfe (moins de 4 %) tient à une politique d'emploi pléthorique dans le secteur public qui restreint le sous-emploi des jeunes et des diplômés.

Simultanément, le salariat permanent régresse, du fait du reflux de l'emploi public, le secteur privé étant devenu partout majoritaire. L'auto-emploi augmente : au Maroc, il a concerné 42 % des créations d'emploi en 2009 ; en Tunisie, la part des salaires dans le revenu disponible brut des ménages, a baissé de 58 % en 1983 à moins de 53 % en 2004. Le travail informel, souvent précaire, prolifère. Les travailleurs pauvres sont nombreux y compris dans le secteur public qui généralise les contrats à durée déterminée. En 2009, le travail informel concerne 8,2 millions d'Egyptiens, soit 51 % des emplois non agricoles, et au moins 1 million d'Algériens.

Les activités informelles s'insinuent partout, affectent partiellement les activités formelles elles-mêmes. Elles sont tolérées par les pouvoirs publics qui dissimulent ainsi leur incapacité ou leur refus de créer des emplois et apaisent la grogne sociale, elles sont en tout cas permises par la corruption généralisée des services de contrôle. Aussi l'évasion fiscale est-elle une des sources majeures de l'enrichissement de toute une classe « d'entrepreneurs » et d'agents publics, et de l'appauvrissement de l'Etat.

²⁰ Voir les travaux de P. Veltz et de A. Lipietz et G. Benko.

Aussi, une récurrence marque toutes les révoltes. Les destructions commises au cours des manifestations spontanées visent les signes de richesse : voitures, magasins de luxe, grands hôtels ... C'est que les disparités sociales sont rendues insupportables par les modes de vie ostentatoires des groupes enrichis.

Les évolutions récentes marquées par le triomphe de l'ultralibéralisme, la rigueur budgétaire et le désengagement des Etats du soutien social ont partout abouti à l'exaspération de ces inégalités. Elles ont suscité la recomposition de la société. Schématiquement, la classe moyenne voit les commerçants et les petits entrepreneurs se substituer aux fonctionnaires et autres agents de l'Etat appauvris à l'exception de ceux, nombreux, qui accèdent à l'assiette de la corruption. L'accès aux ressources est simultanément verrouillé, les monopoles étatiques transférés à des groupes sociaux dominants constitués souvent d'alliances entre acteurs politiques, membres de l'establishment militaire et sécuritaire et détenteurs de capitaux. Face aux marges pauvres ou appauvries qui happent les franges inférieures des classes moyennes, s'épanouit une couche de nouveaux riches (*al Baqarat assoumane* en Egypte, *al Baggara, chaba'a jdida ou S'hab Chkara* au Maghreb²¹). Ceux-ci étalent ostensiblement les signes d'une richesse accumulée dans des activités de spéculation et grâce à une évasion fiscale impressionnante (informalisation, tricherie sur le contenu des importations ou sur les transactions, corruption des agents de l'Etat) et d'accès aux ressources publiques par le biais de la corruption ou des relations sociales (marchés publics, prêts bancaires). Le déploiement du secteur privé dans le bâtiment et les travaux publics, de plus en plus dans l'immobilier, et dans le négoce est révélateur de stratégies marquées par ces pratiques insaisissables.

La recomposition sociale désormais classique prend la forme d'une polarisation sociale aux extrêmes de la hiérarchie sociale avec éclatement de la classe moyenne en majorité déclassée alors même que ses besoins augmentent. Elle impressionne par sa rapidité.

L'accès à l'emploi et l'école : Chômage des jeunes, chômage des diplômé(e)s.

Ce champ paraît cristalliser la contestation. L'accès au marché de l'emploi est très sélectif. Il dépend du capital social des proches, du réseau de relations que ceux-ci tissent dans les milieux du travail ou/et de la capacité des familles à assurer une formation de qualité ou du moins l'obtention d'un diplôme reconnu.

Si l'égalité d'accès à l'école est plus ou moins assurée, les inégalités des chances n'en sont pas moins réelles. Si, dans un passé récent, l'école publique a joué un rôle d'ascenseur social, elle a progressivement régressé, certes sous l'effet de la démocratisation et la massification de l'enseignement y compris à l'université (2,5 millions d'étudiants en Egypte, plus d'un million en Algérie)²², mais surtout du fait de la détérioration de l'encadrement. La sous rémunération des enseignants les contraint à rechercher des revenus complémentaires, changer d'emploi, dégarnissant ainsi le secteur au profit d'autres, ou émigrer à l'étranger. L'école devient un outil de reproduction et d'aggravation des inégalités. La prolifération des cours d'appui payants et le développement, à partir des années 1990, d'un enseignement privé concurrentiel peu régulé, traduisent une demande sociale des plus aisés et un signe fort du désengagement des Etats. Si le taux d'échec peut y être élevé sauf à éliminer les élèves les moins performants avant même les examens²³, le diplôme peut valoriser la candidature à un emploi. La Jordanie compte plus d'universités privées que d'universités publiques contraintes du reste à l'autofinancement et donc à l'augmentation substantielle des droits d'inscription. En Algérie, au Maroc, en Egypte comme en Jordanie, les règles d'accès à certaines études universitaires impose aux familles de recourir massivement à l'enseignement d'appui ou aux écoles privées. L'Egypte connaît une véritable explosion des deux formes, grevant, pour les plus démunis, le budget dépenses. Outre des universités (une vingtaine pour 18 publiques) et divers instituts privés (autant que dans le secteur public) dont les droits d'inscription, élevés, atteignent aisément 10 000 \$ voire le double, des départements payants sont créés au sein même des universités publiques.

Le diplôme ne garantit évidemment pas un emploi. Depuis les années 1990, le phénomène des diplômés chômeurs a pris de l'ampleur. En Arabie saoudite qui fait figure d'exception parmi les monarchies pétrolières, près du tiers des jeunes de moins de 30 ans et 44 % des diplômés sont au chômage pour une moyenne nationale de 5,4 % ; ils doivent désormais accepter des emplois destinés jusque là aux étrangers. Les diplômés sont nombreux mais leur formation est souvent incompatible avec les offres de travail des entreprises privées. La Tunisie compte un demi-million de chômeurs

²¹ Les vaches grasses, les maquignons, les nouveaux riches.

²² Encore que de nombreuses zones rurales restent à l'écart de la scolarisation au Yémen, au Soudan, voire au Maroc.

²³ Cette pratique se fait également dans le secteur public. Dans nombre de pays, des établissements secondaires bien situés et réputés écrèment leurs effectifs (par exclusion des redoublants) pour accueillir de bons éléments issus d'autres établissements ; ce qui aggrave les inégalités scolaires entre quartiers au sein même d'une ville.

dont 150 000 diplômés. En Algérie, nombre de villes comptent 40 % de chômeurs parmi les jeunes qui n'ont pour recours que les activités informelles. Le dispositif Emploi des jeunes, mis en œuvre au prix du gonflement des effectifs des établissements publics, en fait des travailleurs pauvres et précaires. L'appui à l'auto-emploi est resté jusqu'à l'explosion de janvier 2011, un dispositif bureaucratisé à l'extrême, opaque et injuste. Au Maroc, le chômage des diplômés n'a moins d'intensité qu'en raison de dispositifs mis en œuvre pour en prévenir le risque, dans le cadre des plans « Initiatives d'emplois » qui auraient permis l'insertion professionnelle de 249 000 jeunes de 2006 à 2010.

La situation des diplômés chômeurs renvoie à ce que P. Bourdieu appelle la « misère de position » productrice de frustration relative (Bourdieu, 1993). Elle engendre un sentiment d'insatisfaction d'une demande attendue, productrice de tension, et d'explosion s'il se généralise et se cristallise. On retrouve dans le geste désespéré du jeune Bouazizi et dans sa revendication de la dignité, une attente de reconnaissance non satisfaite. Cette misère s'ajoute à la « misère de situation » plus répandue pour constituer ce qu'il est convenu d'appeler un océan d'exclus.

Face à la crise, des palliatifs publics et des stratégies sociales : multi-activité, endettement des ménages, microcrédit

La multi-activité est une des formes d'adaptation de la société. Face à la rétraction des offres d'emplois dans les grandes villes, et grâce au développement des transports privés qui facilitent la mobilité locale, elle est, pour nombre de ruraux, souvent préférée à un exode rural risqué, en particulier sur les marges frontalières, sièges d'activités d'échanges « illicites ». Dans les villes mêmes, au-delà de l'exemple classique de l'instituteur-chauffeur de taxi, la multi-activité est devenue un fait de société et affecte toutes les classes d'âge.

L'endettement des ménages explose dans les années 2000, en rapport avec la « démocratisation » de la consommation. Il traduit une triple stratégie. D'un côté, les pouvoirs publics reportent sur les classes moyennes et à bas revenus, le coût de son désengagement total ou partiel des politiques publiques, en particulier du logement, et diffèrent l'effet de stagnation des salaires. De l'autre, les populations, aux capacités d'épargne réduites, aspirent à satisfaire des besoins de consommation proches de ceux des sociétés européennes. Les banques et les grandes enseignes enfin ne demandent qu'à capter des revenus, en multipliant et en diversifiant leur offre. L'explosion du crédit aux particuliers accroît le déficit de la balance de paiements en intensifiant l'importation de produits de consommation durables (voitures, accessoires du logement, appareils électro ménagers, informatique etc.) et, s'il peut soutenir partiellement la croissance (notamment dans le secteur de la construction), il n'en produit pas moins des effets inflationnistes durables.

L'encours de la dette des ménages explose, plus en Tunisie (350 % entre 2004 et 2007, qu'au Maroc (110 % entre 2005 et 2010) et qu'en Algérie. Certes, l'endettement immobilier domine : près de 80 % de l'encours bancaire en Tunisie, 60 % au Maroc et en Algérie. Les Etats, se désengageant massivement de l'habitat social, encouragent l'acquisition de logements en agissant sur les taux et, l'allongement de la durée du crédit, la réduction de l'apport personnel (Tunisie, Maroc, Jordanie) ou en accordant des aides publiques (Algérie). Cependant, les crédits à la consommation explosent avant que n'interviennent des réglementations pour en contenir les risques (Maroc, Tunisie) voire une pure suspension (Algérie). Contractés auprès des banques et autres établissements financiers, caisses sociales et coopératives et auprès des grandes enseignes, de simples commerçants voire des amis et des parents, ils servent autant à l'achat de véhicules, au financement des études à l'étranger qu'à couvrir des frais de mariage ou de vacances ; ils peuvent constituer une avance sur salaire, régler des frais de santé ...

En 2010, la part totale des ménages endettés, toutes sources de financement confondues, est estimée à 75 % en Tunisie et à 50 % au Maroc. Les offres des établissements de crédit (crédits *revolving* en Tunisie, taux d'endettement excessifs, taux d'intérêt révisables) et l'absence de régulation appauvrissent à terme les « bénéficiaires », d'autant que les groupes sociaux les plus vulnérables en constituent la majorité. Au Maroc, 44 % de l'encours total des crédits bancaires de consommation sont le fait des revenus inférieurs à 4000 dirhams (360 euros), en majorité des salariés ou des retraités, dont les taux d'endettement atteignent 45 %. L'endettement des ménages reste, selon les banquiers, « raisonnable », partout inférieur à 30 % du PIB, mais le surendettement rapide et brutal de ménages vulnérables constitue un risque lourd. Près de 40 % des jeunes Algériens ayant contracté un crédit ne peuvent le rembourser et la moitié des Marocains endettés conservent moins du tiers de leurs revenus après remboursement d'un ou plusieurs crédits.

Le microcrédit. Il est érigé par les Etats et les Organisations Non Gouvernementales en instrument de lutte contre le chômage et la pauvreté, puis éventuellement en outil d'intégration socio-économique. En réalité, partout où il prend de l'extension, il semble plutôt empêcher que la situation des pauvres, en particulier les femmes chefs de ménage, principales bénéficiaires, ne s'aggrave,

encore qu'il n'en touche qu'une frange réduite. La Tunisie compte en 2009, à peine 300 000 bénéficiaires dont 120 000 pour l'ONG ENDA avec un crédit moyen inférieur à 700 dinars (363 euros) et un maximum de 2600 euros. Le Maroc compte certes 900 000 bénéficiaires, effectif en baisse depuis la crise financière, mais le montant des crédits ne dépasse guère 420 millions d'euros en 2010. L'absence ou la faible régulation, favorables à l'augmentation des taux d'intérêt, a pu, au Maroc comme massivement en Egypte, constituer un handicap pour les populations pauvres dont le taux de remboursement a baissé.

Une révolte des périphéries contre le Centre ? Les disparités territoriales.

La découverte, par de nombreux observateurs, des déséquilibres territoriaux comme cause des contestations paraît surprenante au vu des nombreux travaux qui en analysent les effets depuis plus de trente ans²⁴.

Régions périphériques ou défavorisées et grandes villes paraissent être, depuis les années 1970, les lieux de déclenchement des grandes révoltes sociales. En Jordanie, en avril 1989, à la suite des augmentations de prix intervenues en vertu de l'accord passé par le gouvernement avec le FMI, c'est le chapelet des villes du Sud qui entame les manifestations les plus violentes (Lavergne, 1996). En Tunisie, le déclenchement de la révolte de 1984 a eu lieu dans le lointain Sud tunisien, à Douz puis à Kébili et à El Hamma avant de s'étendre aux autres villes des steppes : Kasserine et Gafsa voire aux deux villes-ports de Gabès et Sfax avant d'atteindre Tunis, surtout ses bidonvilles. Au Maroc, en 1981, c'est dans l'Oriental marocain, une des périphéries les plus abandonnées du pays, à Oujda, à Berkane et à Nador, que la révolte explose avant de s'étendre à Casablanca.

En 2011, le déclenchement du soulèvement tunisien et sa diffusion reproduit cette logique. L'étincelle est en effet partie de Sidi Bouzid, une ville intérieure du Sud-Ouest steppique de 40 000 habitants. Les premières manifestations aux mots d'ordre sociaux et les affrontements avec la police s'y déroulent ainsi que dans d'autres villes et bourgs des Hautes steppes intérieures et frontalières (Kasserine, Thala, Gafsa ...). La contestation se diffuse dans les villes littorales du Sahel de Sfax et de Sousse avant d'atteindre Tunis où, revêtant une dimension politique, elle touche certes des élites avec la mobilisation précoce des avocats, mais elle se développe réellement par les marges populaires avant l'embrasement total. Elle se propage ensuite dans toutes les villes petites ou moyennes.

En Egypte, la révolte de janvier est déclenchée dans la métropole nationale dominante en même temps qu'à Alexandrie, et se diffuse vite dans les villes du Delta du Canal et dans certaines villes de la vallée et du Sinaï. Cependant, de manière générale, les villes de la vallée entrent tardivement dans le mouvement. La révolte de 1977 avait épousé le même schéma avec une diffusion territoriale plus rapide. En Algérie comme au Maroc, l'explosion concerne simultanément les capitales et des dizaines de villes moyennes et petites de toutes les régions : Constantine, Souk Ahras, Jijel, Sétif, Msila, Biskra, Ras el Oued, Oran, Mostaganem, Al Hoceima, Fès, Sefrou, Larache, Tanger, Tétouan, Marrakech, Guelmim etc.

En Jordanie, les villes du Sud dont les tribus sont traditionnellement fidèles à la monarchie, rejoignent très tôt une contestation qui s'est déclenchée et développée plutôt à Amman et dans les nombreuses villes de ses environs et d'Irbid. La contestation est ensuite, il est vrai, très musclée dans la fort marginalisée mohafadha Sud d'at-Tafilah. Au Yémen, la révolte, enclenchée dans le Sud du pays, en particulier à Taëz puis à 'Aden, prend de l'ampleur à San'a et s'étend à l'ensemble des villes du pays.

La nature urbaine des manifestations enfin n'est pas nouvelle, elle est présente dans toutes les mouvements précédents. Elle n'est pas surprenante, à la fois parce que les taux d'urbanisation sont désormais élevés : plus de 80 % dans les pays du Golfe, et dans ceux du Proche-Orient, entre 60 et 80 % en Afrique méditerranéenne, en Syrie et en Iraq, et parce que les inégalités sociales y sont désormais violentes, leur perception plus aiguë. Les disparités villes-campagnes ne sont pas plus violentes que les contrastes qui opposent les quartiers d'une même ville. Les pauvres des villes sont désormais autant sinon plus vulnérables que les pauvres des campagnes. La ville n'est plus uniquement une concentration du chômage rural transféré des campagnes, elle est le lieu privilégié de la reproduction de la pauvreté et des inégalités qui s'impriment directement sur le sol du fait de l'accès très sélectif à l'habitat. Les disparités traversent désormais toutes les villes et constituent ainsi un ferment qui généralise la contestation. L'accès, même inégal, aux services publics rend ainsi les

²⁴ En particulier en Tunisie (P. Signoles, A. Belhedi, H. Regnault, H. Dlala), en Egypte (E. Denis, F. Moriconi-Ebrard), en Algérie (A. Prenant, B. Semmoud), au Maroc (J.-F. Troin) et plus globalement sur l'ensemble du Maghreb et du Moyen-Orient (B. Semmoud, 2003, 2010).

classes moyennes et défavorisées urbaines, particulièrement vulnérables face au mouvement de libéralisation qui les a concernés depuis une vingtaine d'années : eau, électricité, école, santé etc., et au délitement des solidarités sociales.

Les inégalités régionales sont évidemment une réalité très prégnante : entre littoral oriental et intérieur en Tunisie, entre le Centre-Ouest et les régions périphériques au Maroc, entre Delta et Vallée en Egypte, entre Sud et Nord en Jordanie, entre Tell et Steppes en Algérie, entre Tripolitaine et Cyrénaïque en Libye. Elles sont souvent ancrées dans une histoire plus ou moins longue, mais les mécanismes politiques et économiques récents ont accentué une dynamique particulière de ces inégalités inséparable de la libéralisation et de l'insertion dans la mondialisation : la métropolisation²⁵. Elle est tantôt concentration d'un pouvoir politique qui draine les richesses de tout un pays (San'a), tantôt drainage extrême des ressources économiques et des revenus (Casablanca), souvent les deux (Le Caire, Alger, Damas, 'Amman). Elle s'accompagne fréquemment d'un ralentissement démographique, résultat de l'amenuisement des opportunités d'installation, de la spéculation qui s'empare de tous les segments immobiliers y compris de l'habitat précaire, voire de la répression administrative et policière : destruction des habitations de fortune sans relogement, reconduite dans les villages d'origine ...

En Tunisie, la polarisation sur Tunis, accélérée, comme à Alger, durant la période coloniale (Casablanca en est une création à partir d'une petite médina), est amortie pour peu de temps par les efforts de développement de l'intérieur et du littoral Sud lors de la courte expérience d'économie planifiée de Bensalah. Elle n'a cessé de s'affirmer à partir des années 1970, avec l'ouverture du pays au capital international. Elle a abouti, par diffusion, à la constitution d'une grande aire métropolitaine littorale et sublittorale étendue de Tunis à Sousse. Celle-ci s'organise autour d'industries exportatrices, d'une gamme étendue de services aux entreprises et aux personnes, d'un équipement touristique puissant, d'infrastructures routières, ferroviaires et maritimes très denses, le tout ayant un effet urbanogène intense. Le centre se déploie spatialement et se concentre économiquement. C'est le même processus que connaît Casablanca ou Le Caire. Le Caire dont la prééminence est structurelle a vu son poids économique se renforcer au cours de la période nassérienne en dépit du renforcement des villes industrielles du Delta et du Canal. L'*Infitah*, en privatisant massivement l'économie en particulier industrielle (le privé produit désormais plus de 80 % de la valeur ajoutée industrielle), renforce la domination du Caire. Il restructure l'appareil industriel métropolitain orienté vers les biens manufacturés de consommation tournés partiellement vers l'exportation, et le déploie spatialement : les villes nouvelles Dix de Ramadan et Six-Octobre sont devenues de véritables pôles industriels.

La volonté de métropolisation des Etats, tout en étendant les zones de marginalisation et donc de frustration, villes et campagnes confondues, s'accompagne au sein des grandes villes d'une polarisation sociale extrême. Le fait que l'ensemble métropolitain Casablanca – Mohammadia-Rabat-Salé qui abrite 12 % de la population du pays et 22 % des urbains, bénéficie en 2009, des trois quarts des crédits consentis par le système bancaire, alors qu'il ne contribue qu'à hauteur de 55 % des dépôts atteste le drainage de l'épargne constituée dans les autres régions (par les locaux et les émigrés à l'étranger) et profitant à l'économie métropolitaine. Mais l'endettement voire le surendettement des ménages y est le plus marqué.

Révoltes en Libye et en Syrie et enjeux internationaux

Le silence de certains gouvernements européens et des Etats Unis sur les révoltes tunisienne et égyptienne, leur collusion avec le CCG dans l'étouffement du soulèvement bahreïni contraste avec l'intransigeance et la célérité avec laquelle ils ont réagi aux conflits libyen et syrien pour soutenir une chute rapide des régimes en place, par un engagement militaire résolu dans le premier cas et des sanctions dans le second. La position de la Russie et de la Chine, conciliante sur la Libye, mais ferme sur la Syrie montre, s'il en est besoin, de la diversité des enjeux.

L'exception libyenne ou l'interférence ouverte des enjeux internationaux ?

La Libye représente un cas atypique en dépit de la parenté politique avec l'Egypte et la Tunisie : un *za'im* (ici le « guide de la révolution ») à la longévité exceptionnelle (42 ans de pouvoir sans partage), un système politique très autoritaire qui monopolise le champ politique et médiatique, ne laissant aucune marge à l'opposition politique et à la liberté d'expression. Un pays dans lequel toutefois, les médias ont essayé de trouver en vain des symboles de la pauvreté susceptibles de fournir une raison sociale à la rébellion. Il est vrai, qu'à la suite du choc pétrolier de 1973, al-Qaddhafi

²⁵ Modeste au vu de ce qu'elle est en Europe, aux Etats-Unis ou en Asie de l'Est et du Sud-Est, elle n'en a moins des effets profonds sur la structure territoriale.

a mené, dans le sillage de Nasser, avec plus d'ambiguïté idéologique, une politique de développement économique et social et de rééquilibrage régional, en se servant de la manne pétrolière. Par la suite, la politique de l'emploi pléthorique (une sorte de rente), des politiques publiques vigoureuses (alimentation en eau, électrification, accès au logement), une attribution de crédits souvent non remboursables, de généreuses subventions rendues possibles par une population peu nombreuse eu égard aux revenus pétroliers et une gestion libre de la force de travail immigrée dont profitaient la majorité des Libyens (le salaire moyen d'un Africain sud-saharien ne dépassait guère 120 euros) ne laissent guère de place à la contestation sociale. L'encadrement politique et l'appareil répressif étouffaient toute contestation politique y compris islamiste. L'aspiration au renversement d'une famille régnante et à la démocratie est souvent présentée comme la motivation majeure alors que les rapports conflictuels tribaux et régionaux semblent dessiner les traits essentiels de la confrontation dont l'enjeu est la répartition inégale de la rente pétrolière. Al Qaddhafi avait su, en usant de la répartition de la rente minière, réguler les rivalités tribales, réduire les inégalités régionales et forger une conscience nationale, encore fragile, en unifiant marché et espace nationaux.

La contestation née en Cyrénaïque en février s'est muée en une véritable rébellion armée dotée d'équipements et encadrée quelques jours plus tard par un Comité National de Transition dont les premiers membres connus ont quasiment tous été des décennies durant, de fidèles collaborateurs d'al Qaddhafi.

La surmédiation de la répression, bien réelle, de la contestation en Cyrénaïque, prépare l'opinion internationale à une intervention étrangère. L'ONU, à la suite de la Ligue arabe, préconise, par la résolution 1973, toutes « mesures nécessaires ... pour protéger les populations et les zones civiles menacées d'attaque ... ». Mais les frappes aériennes sont vite détournées vers un objectif différent : renverser le régime et le remplacer par un pouvoir préfiguré par le CNT. L'intervention de l'OTAN s'apparente à un soutien à un coup de force militaire visant à remplacer un pouvoir par un autre, dont la composition relève plutôt de la sécession d'une partie du pouvoir et se révèle loin d'être partisane de la démocratie. La réalité sur le terrain est aussi celle de tribus de l'Est conquérant des territoires au détriment de celles de l'Ouest du pays (Piccinin, 2011). Aucune force civile ne représente, comme en Tunisie ou en Egypte, un contrepouvoir au CNT et aux multiples cellules souvent autonomes qui composent son bras armé.

La rébellion ne fait plus, quant à sa nature et ses intentions politiques réelles, l'unanimité des observateurs et suscite des inquiétudes depuis l'assassinat de son chef militaire Abdelfattah Younés, considéré comme un règlement de compte entre factions concurrentes, et après que la composition en partie jihadiste du CNT ait été diffusée, y compris dans la direction du conseil militaire de Tripoli²⁶. A mesure que l'épuration, permise par les bombardements de l'OTAN qui n'ont guère épargné les civils et par la présence « d'experts » au sol²⁷, est exercée par les rebelles sur d'anciens agents de l'Etat libyen notamment en Tripolitaine et sur des populations noires du Sud libyen et des travailleurs d'Afrique sud-saharienne assimilés systématiquement à des mercenaires²⁸ et que la répression contre les populations touaregs prend de l'ampleur. A mesure également que sont rendus publics les accords secrets passés entre le CNT et les pays de l'OTAN impliqués dans le renversement du régime et portant l'octroi prioritaire de futurs contrats pétroliers et gaziers à ceux-ci (voir plus haut). Les manifestations populaires de la fin septembre réclament la « démilitarisation » du pays en particulier la capitale disputée au moins par deux grandes milices. Celles de décembre exigent le désarmement des milices désormais nombreuses, concurrentes et responsables de violences récurrentes. Le CNT, apparemment déchiré par des dissensions ne parvient guère à unifier les forces armées et à éviter les affrontements (Azzawiya puis Tripoli) ni à former un gouvernement consensuel. La déclaration de la libération de la Libye faite à Benghazi ne symbolise-t-elle pas l'affirmation de nouveaux rapports de force régionaux ? L'annonce de l'abrogation du statut de la famille de 1984 et de l'islamisation du système bancaire, avant même toute consultation populaire, semblent annoncer moins une inspiration raisonnée de la *Chari'a* qu'une option islamiste radicale.

²⁶ Même après la divulgation des noms des membres du CNT, ni les médias lourds tels qu'Al Jazeera, ni les soutiens occidentaux ne s'interrogent sur les objectifs non déclarés ; les Etats-Unis expriment cependant leur inquiétude devant une éventuelle dérive jihadiste. Une dérive qui s'est traduite par l'apparition de milices religieuses sur le mode de la police saoudienne de « la promotion de la vertu et la prévention du vice » qui imposent des pratiques extrémistes et l'appel à l'atteinte aux droits des femmes (journal 'Arous al Bahr du mardi 21 septembre 2011, cité par le quotidien Middle East on line). L'attaque d'une mosquée et la profanation de cimetières à Tripoli sont également attribuées à des milices armées salafistes.

²⁷ En violation de la résolution 1973 de l'ONU qui se limitait à la protection des populations civiles, ne stipulait ni bombardements ni livraison d'armes aux insurgés.

²⁸ Ceci dit, le racisme anti-noir est une constante en Libye, tantôt encouragée tantôt brimée par le régime d'al Qaddhafi.

Le conflit syrien et le grand jeu du Moyen-Orient

La thèse selon laquelle la Syrie est, après l'Iraq et la Libye, le dernier bastion du front du refus face à la domination américaine et sa tête de pont Israël, à devoir tomber, traduit à la fois fidèlement et partiellement la réalité. Le régime baathiste fait du Golan le principal sujet de son conflit avec Israël tout en affirmant que le processus de paix doit être global et intégrer la question palestinienne, excluant un accord séparé à l'égyptienne (E.Samo, 2010). Il est à la fois conscient de la nécessaire implication américaine dans les négociations, mais y oppose l'alliance avec l'Iran, Hezbollah (et au-delà la coalition actuellement au pouvoir au Liban) et Hamas. Le résultat en est un statu quo favorable au maintien actuel de l'équilibre instable du Proche-Orient, et par là-même peu contraignant pour la stratégie américano-israélienne, hostile à la création d'un Etat palestinien viable. Cependant, les meilleures dispositions de la Syrie de Bachar al Assad, le rapprochement avec la Turquie, unique allié régional d'Israël, ont été balayées par l'intransigeance des Etats Unis et de l'Europe, réclamant trop vite le départ de Bachar Al Assad à la suite des premières contestations populaires, sans considérer les propositions de réformes par le régime. Alors même qu'une grande partie de la société souhaite voir le pays épargné de l'ingérence étrangère qui serait fatale à une unité nationale consensuelle malgré une grande diversité confessionnelle et ethnoculturelle. La stratégie de la destruction de « l'axe du mal » prônée par GW Bush, est réaffirmée par l'administration d'Obama, d'autant que la menace de l'arme atomique iranienne est simultanément brandie. Celle-ci fait peser sur la région le risque d'une intervention américaine ou euro-américaine qui reproduit la catastrophe humanitaire de l'Iraq (1 million de morts et de plus de 4 millions de déplacés), à défaut d'un accord international sur la résolution européenne sur la Syrie, qui pouvait faire craindre un scénario libyen que les évolutions les plus récentes ravivent.

Comme en Libye, la pression américano-européenne semble décisive et suscite, chez une coordination de l'opposition peu consensuelle, l'appel à l'ingérence étrangère. Des causes internes n'en sont pas moins présentes : un système politique autoritaire mais non monolithique (réformistes contre conservateurs), une interpénétration entre pouvoir politique et domination économique, des disparités régionales entre un axe intérieur développé entre Damas et Alep et les autres régions dont le développement inégal tient à un impératif clientéliste (Jabal alaouite) ou à un besoin de valorisation de ressources en eau (vallée de l'Euphrate), et des inégalités sociales grandissantes.

Conclusion

Il est ainsi essentiel de distinguer les soulèvements populaires tunisiens et égyptiens du coup d'Etat en Libye sinon suscité du moins soutenu et porté par des forces armées étrangères et d'une révolte syrienne captive d'enjeux géopolitiques marqués par une domination militaire américaine en expansion.

En Afrique méditerranéenne - hors Libye -, la force et l'innovation du mouvement résident dans son passage, dès les premières manifestations à une contestation politique servie par de puissants outils de mobilisation en particulier les réseaux sociaux. C'est là aussi que réside sa faiblesse, pour deux raisons. D'une part, la contestation tend à être déconnectée des revendications sociales et économiques (des jeunes activistes égyptiens ont parfois affirmé exprimer des revendications exclusivement politiques), ce qui fait l'objet d'un unanimisme médiatique considérable en Europe et aux Etats Unis. Or, si le progrès socio-économique ne peut être possible sans démocratie, il n'est pas sûr que la démocratie représentative lève mécaniquement les contraintes au développement économique et social et atténue les vulnérabilités résultant de trente ans d'ouverture non régulée. La récente révolte des indignés d'Europe et des Etats Unis contre la domination du pouvoir financier est à cet égard instructive. D'autre part, la révolte s'en prend aux symboles, à la partie visible des systèmes politiques : les familles au pouvoir (les Benali et les Trabelsi, les Mubarak et leurs alliés visibles). Elle ne s'attaque pas à la toile tissée par les dispositifs de prédation économique mis en place par ces familles, mais aussi dans une partie du corps social. L'absence de relais politiques en l'occurrence de partis organisés et en phase avec la nature du mouvement, la résilience des systèmes exigent des révoltés de maintenir la pression sur les pouvoirs chargés de la transition par des manifestations permanentes, présentées par ces derniers comme la cause des difficultés qu'éprouve la machine économique à redémarrer, quand elles ne sont pas réprimées. Ainsi, en Egypte, le conseil suprême des forces armées a édicté « des principes au dessus de la Constitution ». Arguant du risque de voir les Islamistes, remportant les élections législatives, établir un régime théocratique, il réaffirme le caractère « civil » de l'Etat tout en attribuant à l'armée l'autonomie de gestion de ses affaires. Les manifestations de la place Tahrir du 19-20 novembre auxquelles, les islamistes, le regard rivé sur les élections législatives, se sont abstenus de participer, se sont soldées par une trentaine de morts.

Les révoltes semblent avoir été mises à profit par une partie de l'oligarchie politico-économique pour écarter la frange la plus compromise et conserver le système. On assiste ainsi à une recomposition des systèmes politiques, poussée à l'extrême en Libye qui change de régime et qui entre dans une dépendance étroite des puissances capitalistes hégémoniques. Celles-ci sont assurées du respect des pouvoirs qui assurent la transition, des engagements des « anciens » régimes : sur le contrôle de l'émigration illégale, les choix libéraux et la sécurité des investissements étrangers ou encore la sécurité d'Israël ...

Pour l'heure, cette crise semble moins ouvrir sur un processus révolutionnaire qui refonde l'Etat, ancre la démocratie, rompt avec le modèle néolibéral dominant producteur d'inégalités, et avec la domination des puissances capitalistes, qu'elle ne recompose les systèmes politiques existants, tout en ouvrant le champ aux expressions identitaires et à l'aggravation des clivages confessionnels et ethnoculturels. Le tout maintenant une instabilité chronique, annonciatrice de probables « chaos bornés »²⁹ qui accentuent la fragmentation du monde arabe et les conflits entre pays et à l'intérieur des sociétés et des territoires.

Eléments bibliographiques

Belhedi Amor, 1999, « Les disparités spatiales en Tunisie, état des lieux », *Méditerranée*, n°1.2, p. 63-72.

Ben Nefissa Sarah, 2008, « Ça suffit » ?, le « haut » et le « bas » du politique en Egypte, in Sarah Ben Néfissa et Jean-Yves Moisseron, *"l'Egypte sous pression ? des mobilisations au verrouillage politique"*, *Politique africaine* n°108, p. 5-24.

Ben Néfissa Sarah, 1995, Associations égyptiennes : une libéralisation sous contrôle, *Maghreb Machrek*, n° 155, p.41-56.

BIT, 2011, Statistical update on employment in the informal economy.

Couland Jacques, 1998, Trois «emotions du pain» au Proche-Orient : Essai de repérage comparative des critères (Egypte 1977, Soudan 1985, Jordanie, 1989), Paris 7, *Cahiers du Gremamo*, n° 15, p. 9-20.

Bourdieu Pierre (dir.), 1993, *La misère du monde*, Paris, le Seuil, 947 p.

Corm Georges, 2007. *Le Proche-Orient éclaté (1956-2007)*, Paris, Éditions Gallimard, 5^e édition, 1128 p.

Davie Michael (dir.), 1997, *Beyrouth. Regards croisés*, Tours, URBAMA, coll. « Ville du Monde Arabe », 362 p.

Diala Habib, 2009, « Dynamiques économiques récentes et recompositions littorales en Tunisie », in Bouziane Semmoud (dir.), *Mers, détroits et littoraux : charnières ou frontières des territoires ?*, Paris, L'Harmattan, p. 83-95.

Denoeux Guilain, Gateau Laurent, 1995, L'essor des associations au Maroc : à la recherche d'une citoyenneté, *Maghreb Machrek*, n° 155, p.19-39.

Gonzalez-Quijano Yves, 2011(février), Les «origines culturelles numériques» de la Révolution arabe in *Politique et culture arabe*.

Lamloum Oifa, 2006, « Tunisie : quelle transition démocratique », in Jean-Noël Ferrier et Jean-Claude Santucci (dir.), *Dispositifs de démocratisation et dispositifs autoritaires en Afrique du Nord*, Aix-en-Provence, Edition CNRS, p. 121-147.

Laacher Smaïn, Terzi Cédric, 2011 (mars), Facebook n'a pas fait la révolution, Médiapart, en ligne.

Lavergne Marc, 1996, *La Jordanie*, Paris, Karthala, 249 p.

Mathieu Lilian, 2004, Des mouvements sociaux à la politique contestataire : les voies tâtonnantes d'un renouvellement de perspective, *Revue française de sociologie*, 45-3, p. 561-580.

Mermier Franck, 2008, Yémen : le Sud sur la voie de la sécession, *EchoGéo*, en ligne.

P. Piccinin, 2011 (octobre), Mythes et réalité de la révolution libyenne, *L'Orient-Le Jour*.

Prenant André, Semmoud Bouziane, 2006, *Maghreb y Oriente Medio*, Espacios y Sociedades, Granada, Editorial Universidad de Granada, 341 p.

Samo Elias, 2010, Syrie, un aperçu de la situation, *Politiques méditerranéennes*, p. 202-205.

Semmoud Bouziane, 2010, *Maghreb et Moyen-Orient dans la mondialisation*, Paris, A. Colin, 318 p.

Semmoud Bouziane, 2003, « Organisation des territoires en Afrique septentrionale », in *L'Afrique, vulnérabilités et défis*, Paris, Éditions du Temps, p. 63-119.

²⁹ Selon l'expression d'Olivier Dollfus qui désignait ainsi en 1996 ces territoires qui combinent à la fois décomposition de l'Etat, intervention étrangère et surmédiatisation. (Comment sortir des « chaos bornés » ? *Anatomie des conflits contemporains*, Sciences humaines, n° 65).

Éric Verdeil, 2011 (février), Villes arabes en révolution : quelques observations », *Métropolitiques*, en ligne.

Visser Reidar, 2008, Irak : du fédéralisme aux tentatives de partition, *Alternatives internationales*, n° 40, en ligne.